



«Une carte d'embarquement en 10 secondes et une perspective de 10 millions de passagers d'ici fin 2024»

Page 4

ENIEM DE TIZI-OUZOU

Une subvention de 3,5 milliards DA pour relancer l'activité de l'entreprise



© Photo : D.R

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun a annoncé, hier lundi à Tizi-Ouzou, l'octroi d'une enveloppe de 3,5 milliards DA au profit de l'Entreprise Nationale des Industries de l'Electroménager (ENIEM) d'Oued Aissi. « L'Etat a décidé d'accorder une subvention de 3,5 milliards DA pour relancer l'activité de l'entreprise qui connaît d'énormes difficultés depuis plusieurs années », a-t-il indiqué. Lire en page 3

CONSEIL ARABE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

La volonté de l'Algérie de concourir à la promotion de la région

Page 2



COUPE DE LA CONFÉDÉRATION
La RSB s'impose sur son terrain... mais tout se décidera au Caire

Page 16



DÉCÈS DE 5 ÉCOLIERS AUX SABLETTES D'ALGER
Enquête approfondie et sept personnes placées en garde à vue

Page 4

LA NAKBA, 15 MAI 1948 - 15 MAI 2024

Le nettoyage ethnique perdure devant l'incapacité de la communauté internationale à cesser les escalades sionistes

Les Palestiniens sont en proie à un génocide sioniste sans précédent depuis sept mois, faisant face à des expulsions forcées de leurs terres spoliées par l'occupation au profit de plans expansionnistes qui n'ont jamais cessé depuis 1948, devant l'incapacité de la communauté internationale à faire respecter le droit international et à cesser les escalades de cette «Nakba» qui persiste depuis 76 ans. A la veille de la commémoration de cette «catastrophe» endurée par le peuple palestinien depuis le 15 mai 1948, la tragédie et les crimes sionistes contre l'humanité se perpétuent, notamment dans la bande de Ghaza et en Cisjordanie occupée

SOLIDARITÉ

Une délégation de l'UNICEF visite une école pour enfants handicapés visuels à El Achour à Alger

Une délégation de l'Organisation du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), a effectué, dimanche soir, une visite dans une école pour enfants handicapés visuels, sise à El Achour (Alger), lors de laquelle l'expérience algérienne en matière de prise en charge des personnes aux besoins spécifiques dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement, a été présentée. Composée de la directrice du bureau du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) en Algérie, Katarina Johansson, de la Directrice régionale du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) pour la région du Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA), Adele Khodr, ainsi que du directeur général handicapé et développement de l'UNICEF, Gopal Mitra, la délégation s'est enquis de la préparation des enfants scolarisés à passer les examens dans différents cycles.

SONATRACH

Une délégation kényane du secteur de l'énergie visite le groupe Sonatrach et ses structures

Une délégation kényane du secteur de l'énergie effectuée depuis, mardi dernier, une visite en Algérie, ponctuée de plusieurs rencontres et déplacements au siège de la direction générale du groupe Sonatrach et ses structures, a indiqué, hier lundi, un communiqué du groupe. La visite de la délégation, accompagnée de cadres du ministère de l'Énergie et des mines et de l'ambassadeur du Kenya en Algérie, Peter Katana Angore, s'inscrit dans le cadre de la consolidation des relations bilatérales entre l'Algérie et le Kenya et du renforcement des domaines de coopération bilatérale.

Conseil arabe économique et social

La volonté de l'Algérie de concourir à la promotion de la région

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a exprimé, avant-hier dimanche, à Manama (Bahreïn), la volonté de l'Algérie de concourir à la promotion de la région arabe, laquelle, a-t-il dit, est en mesure de jouer un rôle efficace à l'ère de la mondialisation, de renforcer l'intégration économique arabe, de réaliser le développement socio-économique et d'élargir les domaines commercial et d'investissement.



■ Zitouni : «Pour réaliser le développement durable auquel nous aspirons à travers l'édification d'une base économique solide pour nos pays arabes». (Photo:DR)

Appelant, au passage, à l'intensification des efforts pour concrétiser l'intégration économique arabe et élargir la coopération commerciale.

S'exprimant lors de la réunion du Conseil arabe économique et social au niveau ministériel, préparatoire au 33^{ème} Sommet arabe qui se tiendra au Royaume de Bahreïn a mis en avant la nécessité de travailler ensemble pour réaliser le développement durable auquel, a indiqué Tayeb Zitouni, nous aspirons à travers, a-t-il poursuivi, l'édification d'une base économique solide pour nos pays arabes.

«Nous devons aujourd'hui travailler ensemble et intensifier nos efforts pour atteindre l'intégration économique arabe escomptée», a ajouté le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations.

La réunion préparatoire durant laquelle 12 clauses, dont le rapport du secrétaire général de la Ligue arabe sur l'action arabe sociale et le développement arabe commun, et le plan d'intervention d'urgence pour faire face aux répercussions économiques et sociales de l'agression sioniste en Palestine, une clause introduite sur la base d'un mémorandum soumis par l'Etat de Palestine, devaient être examinées, a fait remarquer Tayeb Zitouni, se veut une opportunité pour promouvoir l'action socio-économique et le développement, à travers l'adoption des thèmes mentionnés dans le dossier économique et social à soumettre au Sommet arabe.

«Les pays arabes fondent de grands espoirs sur les décisions issues de ce Sommet et aspirent à réaliser des résultats concrets», a fait savoir le ministre du Com-

merce et de la Promotion des exportations.

Evoquant la conjoncture, difficile, qui marque la tenue de la réunion du CESA préparatoire au Sommet

arabe, en raison de ce qui se passe en Palestine avec les crimes de génocide perpétrés contre nos frères palestiniens qui font face à l'agression la plus fé-

roce de toute l'histoire de l'humanité, visant à anéantir la cause palestinienne par tous les moyens possibles, Tayeb Zitouni a insisté sur la nécessité d'agir en tant que bloc pour veiller à la mise en œuvre des décisions découlant du Sommet arabe.

«Par conséquent, nous devons tous, plus que jamais, agir en tant que bloc et à travers les différentes structures et organisations de l'action arabe commune pour veiller à la mise en œuvre des décisions découlant du Sommet arabe, en particulier celles qui renforcent notre soutien inconditionnel à la résistance du peuple palestinien», a encore indiqué Tayeb Zitouni

Rappelant, dans ce sens, les efforts de l'Algérie, partant de ses principes constants et historiques de soutien à la cause palestinienne et aux causes justes, et sous les hautes directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, sur plusieurs fronts diplomatiques au regard de son statut de membre non-permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, Tayeb Zitouni a mis en avant les initiatives humanitaires et sociales de l'Algérie pour évacuer et prendre en charge les enfants palestiniens blessés et handicapés, ainsi que le pont aérien d'aide humanitaire, outre le soutien financier exceptionnel à l'Unrwa, dans l'objectif d'atténuer les souffrances de nos frères en Palestine, en particulier à Ghaza. Réitérant, à l'occasion, la position de l'Algérie qui salue la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies soutenant le droit de la Palestine à l'obtention de la qualité de membre à part entière à l'ONU. Une résolution, a-t-il dit, que nous considérons comme une étape historique

GICA

«L'Algérie est un pays exportateur de ciment par excellence»

L'Algérie est passée de pays importateur de ciment à un pays exportateur grâce au développement du Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA) qui a investi dans l'ensemble de ses filiales. C'est ce qu'a indiqué hier le chef de la Division partenariat marketing communication commerciale au Groupe, Azeddine Asfirane, lors de son intervention sur les ondes de la Chaîne II de la Radio nationale, faisant savoir que «le Groupe GICA et d'autres opérateurs qui activent dans ce secteur ont réussi à produire, durant l'exercice 2023-2024, quelques 40 millions de tonnes de ciment, dont 19,5 millions de tonnes sont produits par le Groupe GICA», ce qui montre, a-t-il poursuivi, que l'Algérie est un pays exportateur de ciment par excellence.

Soulignant que les besoins du marché local avoisinent 22 millions de tonnes de ciment, l'intervenant a expliqué que «le reste de production est destiné à l'exportation, ce qui permet à notre pays d'engranger des devises, alors que nous importons, il y a quelques années du ciment pour subvenir à nos besoins (...) GICA, à lui seul, a engrangé 24 milliards de dinars». S'agissant de la qualité des produits, M. Asfirane a relevé que «le ciment produit par le Groupe GICA est d'une excellente qualité», rappelant que le Groupe a obtenu la Certification européenne (CE) qui confère une bonne qualité des produits et leur compétitivité sur le marché international, à commencer par l'Europe. Citant au passage le ciment utilisé dans les puits de pétrole qui, jusqu'en 2019, était importé par l'Algérie, le même responsable a noté que ce produit est produit aujourd'hui à Ain Kebira grâce à l'expertise et aux ressources humaines qualifiées, formées localement. De ce fait, le groupe GICA œuvre toujours à investir dans la recherche et le développement pour s'adapter aux besoins du marché national pour réduire les importations», a-t-il expliqué notant que «pour produire le ciment pétrole, il faut, au préalable, obtenir une certification américaine».

Dans une déclaration à la Chaîne II, M. Asfirane a révélé l'existence d'un projet relatif à l'usage du ciment dans le revêtement des chaussées à la place du bitume, indiquant que «la longévité du ciment est meilleure que le bitume. Nous sommes en train de réfléchir pour aller vers cette option, d'autant que GICA produit du granulat et du béton prêt à l'emploi (BPE)». Pour ce qui est du respect des normes environnementales, l'intervenant a mis en avant le fait que «toutes les cimenteries du Groupe GICA sont équipées de filtres à manche de dernière génération. Mieux, nous avons dépassé la norme exigée en matière de dépollution des rejets».

Manel Z.

REPÈRE

Industrie

Objectif : Hisser la contribution au PIB à 10% à l'horizon 2027

Le secteur industriel national compte contribuer à hauteur de 10% au PIB de l'Algérie à l'horizon 2027, contre une contribution actuelle de 4,1%, a indiqué, dimanche à Alger, le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun. Intervenant au Forum d'El Moudjahid où il a passé en revue les principaux indicateurs du secteur industriel, M. Aoun a indiqué que l'industrie locale «a pour ambition de contribuer de manière plus importante au PIB du pays à travers l'ensemble des secteurs, dont ceux de l'automobile, du ciment, du pharmaceutique et de la transformation, notamment agroalimentaire».

Dans ce cadre, il a notamment évoqué les secteurs automobile et pharmaceutique, constituant «des marchés demandeurs» pouvant intéresser l'investissement local, mais aussi étranger. De plus, M. Aoun a mis en avant les avancées réalisées dans les différentes filières industrielles à la faveur de la mise en œuvre d'une feuille de route du ministère visant à développer les filières industrielles à fort potentiel et le renforcement de la chaîne de valeur dans des secteurs tels que l'agroalimentaire, la sidérurgie, la chimie, la mécanique, le textile, les matériaux de construction et l'industrie pharmaceutique. Autre objectif de cette feuille de route, selon le ministre, la levée des obstacles et les contraintes sur les projets existants, le renforcement des mécanismes d'accompagnement des entreprises industrielles publiques et privées pour améliorer leur compétitivité et la contribution aux réformes visant à relancer l'actif économique non exploité. Une partie de ces réformes, a-t-il dit, vise à améliorer la gouvernance des entreprises publiques, rappelant, à ce titre, la stratégie de son département ministériel visant à mettre en place un dispositif pour améliorer la gouvernance des groupes publics, notamment avec les contrats de performance.

sur la voie de l'établissement de l'Etat palestinien indépendant avec Al-Qods comme capitale. A son arrivée à Manama, Tayeb Zitouni a été accueilli par des cadres du protocole royal bahreïnien et du ministère des Affaires étrangères, et par l'ambassadeur d'Algérie au Bahreïn, Mahmoud Brahem et l'ambassadeur de Bahreïn en Algérie, Ali Jassem Ahmed Al Aradi.

Rabah Mokhtari

Voir sur Internet
www.lnr.dz.com

ENIEM de Tizi Ouzou

Une subvention de 3,5 milliards DA pour relancer l'activité de l'entreprise

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun a annoncé, hier lundi à Tizi Ouzou, l'octroi d'une enveloppe de 3,5 milliards DA au profit de l'Entreprise Nationale des Industries de l'Electroménager (ENIEM) d'Oued Aïssi.

« L'Etat a décidé d'accorder une subvention de 3,5 milliards DA pour relancer l'activité de l'entreprise qui connaît d'énormes difficultés depuis plusieurs années », a-t-il indiqué. Assurant que cette démarche s'inscrit dans le cadre des efforts de l'Etat pour relancer l'activité de ce fleuron des industries de l'électroménager qui cumule une dette de près de 5 milliards DA auprès de la Banque extérieure d'Algérie (BEA) qui fait l'objet d'un plan de rééchelonnement à partir de 2021.

C'était lors d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tizi Ouzou qui s'inscrit dans le cadre de la poursuite du programme de visites sur le terrain des entreprises industrielles, a indiqué le communiqué du ministère. Un programme inscrit dans le cadre du Plan de dévelop-



■ Ali Aoun : « L'option d'un effacement des dettes de l'ENIEM n'est pas à l'ordre du jour. » (Photo : D.R)

pement sectoriel visant à faire progresser l'industrie publique nationale afin de valoriser la production locale pour couvrir le marché national et lever les obstacles bureaucratiques au niveau local.

S'exprimant à l'issue de la présentation, par les responsables de l'entreprise, d'un plan de redressement, Ali Aoun a mis en avant les efforts, colossaux, de l'Etat pour la sauvegarde de ce fleuron de l'industrie nationale. Instruisant, au passage, ces mêmes responsables d'utiliser cette enveloppe pour produire

de la valeur et garantir la pérennité de l'activité du complexe, non sans leur interdire toute activité de sponsoring au profit des clubs sportifs et autres activités. « Chaque dinar devra être utilisé au profit de l'entreprise », a fait savoir le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique.

Au mois d'août dernier, le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun a exclu la thèse de privatisation de l'entreprise nationale des industries de l'électroménager (ENIEM) implantée dans la

zone industrielle d'Oued Aïssi (Tizi Ouzou). « Un partenariat avec des entreprises étrangères ou avec des privés est possible. L'ENIEM ne sera pas privatisée », a-t-il indiqué. Annonçant, à l'occasion, la mise en place d'un système de contrat de performance pour les cadres de ce fleuron de l'industrie nationale.

Ces potentiels partenaires, a-t-il poursuivi, existent. « Il faut ouvrir le capital parce que les ressources au niveau de l'ENIEM sont limitées. Il y a un programme qu'on va peaufiner avec le P-dg de l'entreprise et les représentants de travailleurs. Une réunion se tiendra dans quelques jours au ministère à ce sujet », a ajouté Ali Aoun.

Faisant remarquer que la réunion avec les cadres de l'entreprise nous a rassurés sur la possibilité de sauver ce fleuron de l'industrie nationale, en grandes difficultés.

L'ENIEM, a ajouté le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, se trouve dans une situation critique et l'avenir de ses travailleurs est menacé.

« Les dettes de l'ENIEM se sont accumulées et l'entreprise est actuellement en grande difficulté. Ces dettes menacent aujourd'hui l'avenir de ses travailleurs.

Nous devons réfléchir pour relancer l'activité au sein de cette usine » a-t-il déclaré. Précisant que l'option d'un effacement des dettes de l'ENIEM n'est pas à l'ordre du jour.

Rabah M.

PREVISION

Production pharmaceutique

Une production de 4 milliards de dollars prévue en 2024

La production pharmaceutique nationale doit atteindre plus de 4 milliards de dollars durant l'année 2024 selon les prévisions du secteur, a annoncé avant-hier le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, et ce, lors de son intervention au Forum d'El Moudjahid.

En effet, après avoir passé en revue les principaux indicateurs du secteur industriel du pays, M. Aoun a fait savoir que la production locale du secteur pharmaceutique, pourvue de près de 300 unités publiques et privées, avait atteint 3,56 milliards de dollars en 2023 et 3,14 milliards de dollars en 2022, notant la progression réalisée sur les dernières années.

Par ailleurs, le ministre a souligné la régression des chiffres de l'importation dans le secteur, indiquant qu'en 2022 ce chiffre était de 1,422 milliard de dollars, en 2023 il a été de 1,293 milliard dollars et en 2024 il sera réduit à 1 milliard dollars, a-t-il estimé. De plus, M. Aoun a affirmé qu'il est prévu que l'industrie locale permette d'atteindre 80,48% de taux de couverture du marché pharmaceutique local d'ici la fin de l'année en cours, ajoutant qu'actuellement, le pays produit plus de 3.400 molécules de médicaments sur 4.500 molécules présentes sur marché national.

Par ailleurs, le ministre a évoqué les avancées notées au niveau des projets de production d'huile végétale, notamment avec l'usine "El Mahroussa" située à Alger, « qui va bénéficier d'une extension prochainement pour répondre aux besoins d'huile de table ». Il a également évoqué le projet de transformation de sucre à Larbatache (Boumerdes) et quatre projets de production de levure chimique (Tipasa, Djelfa, Chlef, Oran).

Le ministre a également mis en avant le niveau de production nationale de ciment ayant permis d'exporter pour un montant de 747 millions dollars en 2023. La production de fer et d'acier a également permis à l'Algérie de se classer troisième au niveau arabe dans le secteur, dont la production atteindrait 4,2 millions de tonnes en 2024.

En outre, M. Aoun a évoqué l'échéance prévue lors de l'Aid El-Kebir permettant le ramassage des peaux de moutons issues du sacrifice. Il a fait savoir que l'an dernier, sur 4 millions têtes sacrifiées, 1,2 million de peaux ont été récupérées.

« Cette année, les préparatifs ont débuté depuis un mois pour récupérer plus de peaux que l'année passée afin de fournir de la matière première au secteur des cuirs », a-t-il indiqué.

Manel Z.

BRÈVE

Pêche :

Réception des dossiers d'autorisation d'importation de moteurs de navire

Le ministère de la Pêche et des Productions halieutiques a appelé, avant-hier dimanche dans un communiqué, les pêcheurs et les armateurs désirant bénéficier des mesures relatives à l'importation des moteurs de navire de moins de 5 ans, prévues dans la loi de Finances de 2024, à se rapprocher de ses services à travers le territoire national, pour se renseigner et procéder au dépôt des dossiers. « Conformément aux mesures contenues dans la loi de Finances de 2024, le ministère de la Pêche et des Productions halieutiques appelle les pêcheurs et les armateurs désirant importer des moteurs de navire d'occasion de moins de 5 ans, à se rapprocher des directions et des chambres de la Pêche et de l'aquaculture à travers le territoire national, pour se renseigner et procéder au dépôt des dossiers », a indiqué le communiqué.

Cette mesure qui revêt une « grande importance » permettra de « résoudre les problèmes rencontrés par les pêcheurs et les armateurs, compte tenu des nombreuses pannes mécaniques enregistrées notamment dans les vieux navires », ce qui est à même de contribuer à « l'amélioration du rendement de la flotte de pêche et à l'augmentation du volume de la production halieutique nationale », selon la même source.

Agence

Industrie mécanique

Vers la production du premier pivot d'irrigation 100% algérien

Le groupe public de l'industrie mécanique (AGM) entamera en ce mois de mai, la production du premier pivot d'irrigation développé en Algérie, et ce, en vue de contribuer au développement des cultures stratégiques, notamment dans les wilayas du Sud. C'est ce qu'a indiqué le directeur général de l'industrie mécanique au ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Fawzi Kabir, lors de son intervention sur les ondes de la Chaîne I de la Radio nationale.

Soulignant dans ce cadre que le pivot d'irrigation développé « est à 100% algérien », M. Kabir a ajouté que le modèle a été adopté par l'Institut national des sols, de l'irrigation et drainage (INSID).

Il a insisté également sur le fait que les capacités de production du groupe permettront de couvrir la demande nationale sur ce type de machines, notant que la production de cette machine importée par le passé, s'inscrit dans le cadre de la contribution du groupe à l'accompagnement des efforts de l'Etat pour développer les cultures stratégiques, notamment dans les wilayas du Sud.

Le Directeur général a indiqué que le ministère de l'Industrie œuvrait à accroître la contribution des industries mécaniques à l'économie nationale soulignant qu'il y a « plusieurs investissements » visant à répondre aux besoins nationaux.

Le groupe des industries mécaniques regroupe 26 filiales, dont certaines ont établi des partenariats avec des acteurs étrangers. Ce groupe opère principalement dans la production et la fabrication d'équipements et de machines destinés à l'agriculture, aux équipements de pêche maritime et portuaire, aux équipements de travaux publics ainsi qu'aux installations industrielles. Parmi les filiales du groupe, M. Kabir a mis en avant

la Société "Cirta" qui œuvre actuellement au développement de tracteurs de plus grande puissance en collaboration avec une entreprise américaine leader dans ce domaine, précisant que le taux d'intégration a dépassé 60%.

S'agissant de la construction navale, le Directeur général a précisé que la Société de construction et de réparation de navires du groupe vise, pour l'année 2024, la fabrication de deux navires de manœuvre portuaire (remorqueurs) d'une longueur de 40 mètres.

Le même responsable a fait savoir auparavant que le Groupe mécanique public AGM a réalisé un chiffre d'affaires de 26,82 milliards DA en 2022, soit une croissance de 12 % par rapport à 2021. Une recette qu'il prévoit de tripler en 2024, pour atteindre deux milliards de dinars, soit près de 7 millions de dollars. Selon lui, la stratégie du groupe repose sur le développement continu, notamment le développement des produits.

« Même si nos domaines d'activité sont connus depuis des années, cela ne nous empêche pas de développer notre activité dans d'autres secteurs », a expliqué le Directeur général, citant l'exemple de la fabrication de certains équipements du secteur de l'énergie, provenant auparavant de l'importation, pour Naftal et le groupe Sonatrach. « Aujourd'hui, nous fabriquons même les remorqueurs marins et les bateaux de servitude portuaire qui n'étaient pas fabriqués en Algérie », a noté Fawzi Kabir qui a fait savoir que le groupe AGM satisfait désormais entre 80% et 90% des besoins du secteur de l'agriculture en termes d'équipement agricole. Un matériel qui est, selon lui, en perpétuel développement afin de l'adapter à l'agriculture intensive.

Manel Z.

Le P-dg des services et de gestion de l'Aéroport d'Alger

«Une carte d'embarquement en 10 secondes et une perspective de 10 millions de passagers d'ici fin 2024»

Presque trois mois après sa nomination à la tête de la Société de gestion des installations et des services de l'Aéroport international d'Alger Houari Boumediene, le P-dg Mokhtar Saïd Mediouni a livré, hier, sur les ondes de la Chaîne I de la Radio algérienne, à l'occasion de son court et premier passage à l'émission « L'Invité du matin », son premier bilan depuis sa désignation à la tête de l'une des plus difficiles directions dudit Aéroport.

Délivrant de nombreuses nouveautés qui concernent la gestion de l'Aéroport international d'Alger, le premier gestionnaire du trafic aérien de ladite enceinte aéroportuaire, le P-dg Mokhtar Saïd Mediouni a déclaré, hier sur les ondes de la Chaîne I, la mise en place officielle de la numérisation, de la technique de reconnaissance faciale, d'une carte d'embarquement en dix secondes, de l'enregistrement numérique des marchandises et bagages ainsi que d'un site numérique spécial dédié aux touristes étrangers accédant par l'Aéroport d'Alger, tout comme révélant une croissance sensible du nombre des passagers durant l'année 2023, voire plus de 8,5 millions de passagers enregistrés, selon lui, ainsi que les perspectives alléchantes attendues à l'Aéroport international d'Alger. Le convive de l'émission "L'Invité du matin" de la Chaîne I de la Radio algérienne a révélé, hier, qu'il est prévu une augmentation du trafic passagers à l'Aéroport international d'Alger d'ici le mois de décembre 2024, « pour atteindre 10 millions de passagers », a estimé le responsable de la Société des services et de gestion des installations à l'Aéroport international d'Alger.



■ Mediouni: «La capacité actuelle de l'Aéroport a atteint 8.600.000 passagers», indiquant «la possibilité d'atteindre 9.400.000 passagers jusqu'à fin septembre 2024». (Photo: D.R)

Mokhtar Mediouni a affirmé lors de son intervention, hier, sur les ondes de la Radio algérienne, que « la capacité actuelle de l'Aéroport a atteint 8 millions et 600 mille passagers », précise-t-il, tout en indiquant « la possibilité d'atteindre 9 millions et 400 mille passagers jusqu'à fin septembre 2024 », a évalué le P-dg Mokhtar Mediouni. Selon le même responsable, la hausse de l'activité aérienne et celle du nombre des passagers que connaît l'Aéroport d'Alger repose sur deux points essentiels, le premier, dira Mediouni, « est l'augmentation de l'activité aérienne dans le pays et dans le monde, quant au second point, il n'est autre que les réductions des prix des billets de vol approuvées récemment par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune et qui ont permis une croissance sensible du mouvement des passagers à l'Aéroport d'Alger », souligne l'hôte de la Radio algérienne. Il a également articulé l'importance d'améliorer les services de gestion de l'Aéroport international d'Alger pour le mettre aux normes internationales, en ex-

plorant les technologies modernes, notant à cet égard qu'une proposition d'accord a été soumise au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, comprend un partenariat entre l'Institut d'intelligence artificielle et des étudiants en médias et communication afin de travailler ensemble pour moderniser l'établissement, améliorer les conditions d'accueil des voyageurs et donner une opportunité aux étudiants universitaires.

D'autre part, Mokhtar Mediouni a révélé le lancement d'un programme de numérisation qui prévoit la possibilité d'obtenir une carte d'embarquement en 10 secondes, à l'aide de la carte d'identité nationale, tout en soulignant la présentation de deux projets de lois, le premier lié à l'enregistrement des marchandises et l'autre lié à la technologie de reconnaissance faciale, dans le souci de faciliter le processus d'arrivée des voyageurs et de réduire les temps d'embarquement. Parlant de l'intégration des technologies modernes à l'Aéroport international d'Alger, l'invité de la

Chaîne I a déclaré qu'un site Internet spécial a été lancé, cette semaine, pour l'Aéroport d'Alger, qui comprend le programme des vols, les services publics, ainsi que les entreprises situées à l'intérieur de l'Aéroport, en plus des hôtels à proximité et d'autres services intéressant les voyageurs. Concernant la saison du Hadj, Mediouni a souligné que tous les services étaient fournis aux pèlerins pour faciliter leur transport vers les Lieux Saints, où des mesures spéciales étaient prises concernant les accompagnateurs des pèlerins, et que tous les services dont ils avaient besoin étaient fournis en dehors de l'Aéroport.

Tout comme la mise à disposition de lieux de restauration et de lieux de prière, les équipes médicales ont également été renforcées au niveau de l'aéroport pour prendre en charge les cas urgents des pèlerins, tout en mettant à la disposition des équipes pour accompagner le mouvement des passagers ayant des besoins particuliers au niveau de l'aéroport.

Sofiane Abi

NOYADES

Décès de 5 écoliers aux Sablettes d'Alger

Enquête approfondie et sept personnes placées en garde à vue

À l'occasion du drame de la mort par noyade de cinq écoliers survenus dans la promenade des Sablettes d'Alger, sept individus impliqués dans cet incident grave ont été interpellés et placés en garde à vue, c'est ce qu'a révélé, hier lundi, un communiqué émanant du Procureur général près la Cour d'Alger. « Sept individus ont été arrêtés et placés en garde à vue suite au décès par noyade de cinq enfants à la plage de La Promenade des Sablettes à Alger », c'est ce qu'a précisé dans la foulée d'hier la même source. Réagissant rapidement après le tristement inconnu qui s'est produit durant la nuit d'avant-hier à la plage des Sablettes d'Alger et qui a coûté la vie à cinq écoliers de l'établissement primaire Mohamed Mohamed d'Aïn Boucif (Médéa), en excursion, décédés par noyade, le Procureur général près la Cour d'Alger a ordonné, hier lundi, l'ouverture d'une enquête « précise » et « approfondie » sur les « circonstances exactes de l'incident afin de déterminer les responsabilités des personnes impliquées », lit-on dans un communiqué rendu public par les mêmes instances judiciaires. « Conformément aux dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, le parquet général de la Cour d'Alger informe l'opinion publique que suite au décès de cinq enfants par noyade à la plage de la Promenade des Sablettes le 11 mai 2024, lors de deux excursions, la première organisée par la Maison de jeunes "Chahid Mazari Lahcen" de la commune d'Aïn Boucif, et la deuxième par l'association "El Mordjane" de Médéa au profit d'enfants scolarisés, le parquet près le tribunal d'Houssein Dey a ordonné l'ouverture d'une enquête préliminaire approfondie et minutieuse pour connaître les circonstances exactes des faits, savoir si les conditions légales et réglementaires de protection des enfants concernés par de telles activités ont été respectées, et déterminer la responsabilité de toute personne dont l'implication dans cet incident aura été prouvée », c'est ce qu'a rapporté, hier lundi, le bulletin d'information du Procureur général près la Cour d'Alger. Les premiers résultats de l'enquête préliminaire ont conduit à « l'arrestation et au placement de sept individus en garde à vue, en attendant la finalisation des procédures d'enquête, dont les résultats seront communiqués à l'opinion publique en temps opportun », conclut le communiqué de la Cour d'Alger. Faut-il le rappeler, le drame survenu durant la nuit d'avant-hier avait mis l'ensemble du pays dans le deuil, surtout qu'il s'agit de la mort de cinq enfants à la fois et dans des circonstances douloureuses. Un drame rarement vécu par les citoyens dont la compassion a été nationale et sans limite. L'immensité de la douleur ressentie au niveau national a fait réagir, même, le Chef de l'État, Abdelmadjid Tebboune, où le président de la République a fait part de sa compassion avec les familles des défunts et sa profonde douleur après cette douloureuse épreuve.

S. Abi

Industrie pharmaceutique

Nécessité de créer un marché africain

La nécessité de créer un marché africain dédié à l'industrie pharmaceutique a été soulignée dimanche à Alger, par le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi. Ceci permettra, note-t-il, d'atteindre les objectifs économiques et politiques fixés par les pays africains. Dans son allocution d'ouverture des travaux de la Conférence internationale : "Panorama pharmaceutique, les nouveaux caps", organisée par le Conseil national de l'ordre des pharmaciens (CNOP), le ministre a mis en avant la priorité accordée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au continent africain en appelant, notamment, à promouvoir la coopération Sud-Sud, eu égard aux potentialités disponibles en Afrique et ce, à travers « la création d'espaces et de mécanismes de coopération à même d'élaborer une vision permettant l'établissement d'un marché africain dédié à l'industrie pharmaceutique ». Rapporté par l'APS, le ministre ajoute qu'au-delà de l'aspect commercial, l'objectif de cette orientation consiste, également, en d'autres buts économiques et politiques devant permettre aux pays africains d'unir leur voix. Il met, dans ce sillage, en avant l'importance de

cette rencontre internationale pour l'Algérie, compte tenu de l'intérêt accordé par le président de la République à l'« impératif de changer l'approche économique classique d'échange et de développement entre les pays africains », d'autant plus que de nombreux pays, comme la Côte d'Ivoire, le Sénégal, l'Afrique du Sud, l'Égypte, la Tunisie et l'Algérie, ont réalisé des progrès importants dans le domaine de l'industrie pharmaceutique. A cette occasion, rapporte encore l'APS, il a rappelé que l'Algérie, à titre d'exemple, « connaît un développement exceptionnel dans ce domaine en garantissant une couverture de 80% des besoins nationaux en matière de médicaments ». Par ailleurs, le ministre a mis l'accent sur l'importance de « déconstruire les stéréotypes » à l'égard du pharmacien considéré comme « un simple vendeur de médicaments » en œuvrant à l'ériger « en acteur principal au sein du système sanitaire » eu égard à son rôle pivot dans les prestations de soins aux patients. A ce propos, le ministre a plaidé pour la relance du débat sur le code de déontologie des pharmaciens. Il a appelé ainsi à accorder une importance

particulière à ce code qui est devenu désormais « une nécessité impérieuse » afin de donner au pharmacien la place scientifique qui lui sied, étant un prestataire de soins principal. « Le ministre a également appelé à la réactivation de la pharmacie de ville et à la révision des conditions d'ouverture de ce type d'officine », indique l'Agence officielle. Aussi, M. Saihi a fait état de « la création d'unités de recherche dans le cadre d'une nouvelle vision qui sera adoptée au niveau des établissements hospitaliers », outre une réflexion sur l'ouverture de nouvelles spécialités dans le domaine de la pharmacie. La même source fait, par ailleurs, savoir qu'ont assisté aux travaux d'ouverture de cette conférence, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Benteleb, le président du Conseil du renouveau économique en Algérie (CREA), Kamel Moula, le président de l'Agence nationale de la sécurité sanitaire (ANSS), Pr Kamel Sanhadji, le représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Dr Nouhou Hamadou en Algérie en sus d'enseignants, chercheurs et experts nationaux et étrangers en matière de pharmacie.

D.S.

INFO/ EXPRESS

Oran Le cancer de la prostate au centre des journées de l'association Errazi des chirurgiens urologues les 16 et 17 mai

Les cancers urologiques, notamment celui de la prostate, seront au centre des journées urologiques organisées par l'association Errazi des chirurgiens urologues, les 16 et 17 mai à Oran, a-t-on appris des organisateurs. «Ces Journées sont la meilleure occasion pour prendre connaissance et partager les dernières avancées et les meilleures pratiques en urologie. C'est une rencontre idéale pour présenter les nouvelles recherches, études et expériences cliniques», a ajouté la même source. Il sera question d'aborder, deux jours durant, l'ensemble des cancers urologiques, notamment celui de la prostate, «un cancer silencieux, dont les chiffres sont en croissance continue», a-t-on fait savoir. Les participants à ces journées aborderont aussi l'hypertrophie bénigne de la prostate et l'énucléation bipolaire de la prostate (HBP), ainsi que d'autres sujets non moins importants, à l'instar de la lithiase calcique, l'androgénie et les troubles de la fertilité masculine, ainsi que l'endo-urologie, la cœlioscopie et la robotique. Un riche programme scientifique a été concocté pour l'occasion, dont la néphrectomie partielle laparoscopique, les nouveaux traitements de la lithiase et la place du médecin généraliste dans le dépistage du cancer de la prostate, entre autres. ■

Formation professionnelle

Des progrès numériques pour moderniser le secteur

Le ministre de la Formation et l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi, a loué dimanche à Bouira, les progrès réalisés en matière de modernisation de son secteur grâce au processus de numérisation lancé à travers une multitude de plate-formes et d'applications créées à cet effet.



■ Développement des plate-formes et programmes numériques.

S'exprimant lors d'une journée ouverte tenue à Bouira avec la participation des acteurs locaux de la société civile, et suivie par visioconférence par les cadres du secteur à l'échelle nationale, le ministre a vivement salué les efforts consentis par les cadres de son secteur pour développer des plate-formes et programmes numériques, comme «Tasyir», afin d'assurer une gestion globale et transparente du secteur. «Tasyir concrétise sur le terrain les progrès numériques que connaît le secteur», a souligné M. Merabi, lors de cette ren-

contre organisée à l'institut national spécialisé de la formation professionnelle Kebbabi Mohamed Ouali de la ville de Bouira. Le recours à cette plateforme alimentée continuellement en données «nous permet d'avoir une vision claire sur le cours du développement de tout le secteur grâce aux différents services qu'elle offre en matière notamment de gestion à travers les différents établissements de la formation professionnelle», a ajouté le ministre. Outre «Tasyir», le secteur connaît aussi la création d'autres appli-

cations et plateformes comme «Mihnati, Massar Mihani, Moutakawin», destinées, entre autres, à sensibiliser les jeunes ainsi que les entreprises économiques sur les différentes opportunités offertes par le secteur en matière de spécialités et d'emploi. Le ministre a fait savoir que d'autres programmes et plateformes de ce genre comme «Douroussi, Charaka, Dalil», et d'autres, seront lancées et mis en services bientôt afin de permettre au secteur «d'aller vers une véritable numérisation». «Toutes ces réalisations numériques s'ins-

crivent dans le cadre de la stratégie nationale visant à moderniser le secteur pour aller vers une meilleure gestion technique, pédagogique, administrative et financière», a encore souligné M. Merabi. Il a fait savoir, par ailleurs, que toutes les données et informations électroniques du secteur vont être enregistrées et sécurisées au Centre national algérien des services numériques, rappelant que la convention de réalisation de ce centre a été signée le 20 avril 2024 entre le Haut-commissariat à la numérisation et le groupe chinois Huawei. Ce dernier (Huawei) pourrait donc œuvrer à l'encadrement du processus de la numérisation et la mutation numérique dans notre pays, a-t-il dit. Pour la formation à distance et la certification électronique des diplômes, le ministre a rappelé qu'un accord avait signé en février dernier entre l'Autorité Gouvernementale de Certification Electronique et l'Office National de Développement et de Promotion de la Formation Continue. ■

INFO/EXPRESS

Sidi Bel-Abbès La police accompagne le Tour d'Algérie de cyclisme 2024

A l'occasion de l'accueil du Tour d'Algérie de cyclisme par la ville de Sidi Bel-Abbès, le 12 et 13 mai 2024, la police de Sidi Bel-Abbès a prévu un certain nombre de procédures et de mesures d'organisation pour accompagner ce tournoi dans son 24e édition qui verra une large participation de coureurs algériens et étrangers. L'initiative sécuritaire veillera à assurer une bonne organisation et permettra un bon déroulement de cet important événement sportif international qui présenterait l'image réelle du pays. Des unités pédestres et mobiles sont déployées sur tout le trajet de la course afin d'assurer les coureurs et surveiller les conducteurs de véhicules à respecter les mesures de sécurité mises en place à cette occasion. A cet effet, la police lance un appel à tous les conducteurs de respecter les mesures prévues à cet effet et éviter de stationner ou de s'arrêter le long du parcours désigné à cet événement sportif. Elle met également à la disposition ses numéros verts, 24/24, afin d'assurer l'ordre, signaler tout accident afin de permettre une intervention dans les meilleurs délais.

Djillali Toumi

El Qued Trois morts et un blessé hier matin dans un accident de la circulation

Trois morts et un blessé, tel est le bilan provisoire d'un accident de la circulation survenu hier matin dans la wilaya d'El Qued. Selon la Direction générale de la Protection civile (DGPC), le sinistre s'est produit à 03h 35mn après pour une collision entre deux voitures au carrefour de Sharm El Cheikh. La personne blessée a reçu les premiers soins sur les lieux de l'accident alors que les trois victimes décédées ont été transférées à la morgue du même établissement hospitalier. Une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer les circonstances de ce sinistre. ■

N. Malik

Mostaganem

Campagne de sensibilisation contre les intoxications alimentaires

Il s'agit d'une campagne qui vise à alerter la population sur les dangers et l'origine de l'intoxication alimentaire. Un phénomène, qui, doit-on le souligner, à tendance à prendre de l'ampleur. Dans ce contexte, une campagne de sensibilisation contre les intoxications alimentaires a été lancée hier, à Mostaganem au niveau du quartier Zaghoul, sis au chef-lieu de Mostaganem. Ceci, en participation avec de l'association de la protection des consommateurs, des services de la direction de la santé des services vétérinaires, de la direction des services agricoles, entre autres. Cette initiative de la direc-

tion du commerce et de ses partenaires durera une semaine et devra toucher toutes les localités de la wilaya. Et Mostaganem n'est pas en reste, puisque chaque année, de nombreux cas d'intoxication alimentaire sont enregistrés par la direction du commerce. La campagne de sensibilisation que compte lancer la direction du commerce à compter de demain devra ainsi se baser sur la sensibilisation contre les causes du fléau. Elle vient en application des instructions ministérielles, puisqu'il s'agit là d'une campagne nationale. D'après le directeur du commerce de Mostaganem, les

consommateurs sont visés, mais aussi les commerçants, puisque il s'agit d'un phénomène qui touche tout le monde. D'ailleurs, le slogan choisi pour l'opération rappelle cette responsabilité partagée : «Les intoxications alimentaires, c'est l'affaire de tous». Une initiative qui est d'ailleurs la bienvenue, puisque nous sommes aux portes de la saison estivale où le nombre de cas de personnes touchées est conséquent. Une saison pendant laquelle les conditions de conservation des aliments, de leur transport, leur préparation et celles d'hygiène sont tout autant strictes.

Un tabou brisé

Les viols de Françaises par des G.I. américains en 1944 lors de la «libération»

80 ans après la Libération, la parole se libère dans les campagnes bretonnes. Pendant 80 ans, Aimée Dupré a préféré garder le silence sur le viol de sa mère en 1944. À l'approche des célébrations du Débarquement des troupes alliées en France, elle ne veut plus se taire et raconte le viol dont elle a été victime, commis par deux soldats américains, un «fait de guerre». Le 6 juin 1944, 156 000 soldats américains, britanniques et français débarquent sur les plages de Normandie. Dans son petit village breton, à Montours (Ille-et-Vilaine), Aimée a 19 ans et comme tous ses voisins, elle se réjouit de l'arrivée de ces «libérateurs», qui annonce la fin de l'occupa-

tion allemande. Mais très vite, elle déchantante. Le soir du 10 août, deux G.I. – le surnom donné aux soldats américains – entrent dans la ferme familiale. «Ils étaient ivres et il leur fallait une femme». La fermière raconte d'abord comment les soldats ont tiré sur son mari, les balles trouant son béret, puis se sont dirigés, menaçants, vers sa fille : «Je suis sortie pour la protéger et ils m'ont emmenée dans les champs. Ils m'ont violée quatre fois chacun, en tournant». En octobre 1944, à la fin de la décisive Bataille de Normandie, les autorités militaires américaines ont jugé 152 soldats pour le viol de femmes françaises. Un nombre «largement sous-es-

timé», affirme Mary Louise Roberts, l'une des rares historiennes à s'être penchée sur ce «grand tabou de la Seconde guerre mondiale». «Beaucoup de femmes ont préféré se taire : en plus de la honte liée au viol, l'atmosphère était à la joie, à la célébration des libérateurs», explique-t-elle. «Personne ne veut perdre ce héros américain qui nous rend fiers : le brave et intègre G.I. américain, protecteur des femmes», note-t-elle. «Quitte à perpétuer le mensonge». Le voile se lève enfin sur certains de nos «libérateurs» sur lesquels il était interdit d'émettre le moindre doute sous peine d'être taxé de tenir des propos «nauséabonds»... ■

Génocide à Ghaza

Une université américaine annonce une révision de la question du désinvestissement d'Israël

Les étudiants de l'Université Johns Hopkins dans l'État américain du Maryland ont suspendu leurs manifestations sur le campus après avoir conclu un accord avec l'administration de l'Université pour revoir la question du retrait des investissements majeurs de l'État occupant.

Les étudiants ont prôné le retrait des investissements des « fonds de dotation universitaires » dans l'État israélien occupant. Pour sa part, l'université a déclaré qu'elle accélérerait le processus qu'elle a déjà entamé pour revoir ses investissements, notamment auprès des gestionnaires de fonds et des entreprises qui soutiennent l'action militaire israélienne à Gaza. Les étudiants poursuivent également leurs manifestations dans



Les étudiants ont prôné le retrait des investissements des fonds de dotation universitaires dans l'État israélien occupant.

plus de 100 universités et instituts dans la plupart des États-Unis d'Amérique, exigeant la cessation des investissements et de la coopération universitaire et de recherche avec l'État occupant. Les étudiants ont profité de la saison

des cérémonies de remise des diplômes dans les universités américaines pour organiser des retraits de protestation lors des discours officiels. Au cours de ces cérémonies, les étudiants ont hissé le drapeau palestinien,

comme cela s'est produit à l'Université de Chicago, en plus de lever des banderoles exigeant la justice et la liberté pour le peuple palestinien et d'arrêter génocide, comme cela s'est produit à l'Université Northwestern. ■

Génocide à Ghaza

Un rapporteur de l'ONU a qualifié de choquant le déplacement forcé de civils de Rafah

Le rapporteur spécial des Nations Unies (ONU) sur le droit au logement, Balakrishnan Rajagopal, a affirmé n'avoir jamais vu une brutalité « aussi choquante » concernant les récents déplacements forcés ordonnés par l'entité sioniste dans la ville de Rafah, au sud de la bande de Ghaza.

Dans un message publié samedi soir sur la plateforme « X », Rajagopal a déclaré qu'en « plus de 30 ans de tra-

vail et d'engagement auprès des communautés touchées par les déplacements, je n'ai jamais vu une atrocité aussi choquante que celle-ci ». Rajagopal a noté que « des générations ont été contraintes de fuir et d'être déplacées à plusieurs reprises ». Malgré les avertissements internationaux croissants concernant l'extension des opérations militaires dans la ville de Rafah, l'entité sioniste a donné de nouveaux ordres

d'évacuation dans plusieurs quartiers de Rafah, dans le sud de Ghaza. Les zones d'évacuation comprennent les quartiers d'Al-Jnaina, de Khirbet al-Adas, les quartiers d'al-Adari et le camp de Shaboura. Les résidents ont été invités à se rendre à al-Mawasi. La zone manque d'infrastructures, de réseaux d'égouts, de lignes électriques, de réseaux de communication et d'Internet, selon les autorités palestiniennes. ■

Cour internationale de Justice

L'Égypte annonce son intention d'intervenir pour soutenir le procès de l'Afrique du Sud contre Israël

La République arabe d'Égypte a annoncé son intention d'intervenir officiellement pour appuyer la plainte déposée par l'Afrique du Sud contre Israël devant la Cour internationale de justice, pour examiner les violations par Israël de ses obligations en vertu de la Convention pour la prévention et la punition du crime de génocide dans la bande de Gaza. Dans un communiqué publié dimanche, le ministère égyptien des Affaires étrangères a expliqué que l'avancement de la déclaration d'intervention dans la cause en question intervient dans un contexte d'aggravation de l'intensité et de la portée des agressions israéliennes contre les civils palestiniens dans la bande de Gaza, de persistance des pratiques systématiques contre

le peuple palestinien consistant à cibler directement les civils et à détruire l'infrastructure dans la bande, et à pousser les Palestiniens à se déplacer et à s'expatrier hors de leur territoire, ce qui a conduit à la création d'une crise humanitaire sans précédent qui a créé des conditions inhabitables dans la bande de Gaza, en violation flagrante des dispositions du droit international et du droit international humanitaire, ainsi que de la quatrième convention de Genève de 1949 sur la protection des personnes civiles en temps de guerre. De plus, l'Égypte a demandé à Israël de se conformer à ses obligations en tant que puissance occupante, d'appliquer les mesures provisoires émises par la Cour internationale

de justice qui exigent d'assurer un accès adéquat à l'aide humanitaire et de secours répondant aux besoins du peuple palestinien dans la bande de Gaza, et de ne pas autoriser les forces israéliennes à commettre des violations contre le peuple palestinien en tant que peuple protégé conformément à la Convention pour la prévention et la punition du crime de génocide. L'Égypte a également réitéré sa demande au Conseil de sécurité et aux parties internationales influentes, de prendre des mesures immédiates pour mettre fin au feu dans la bande de Gaza et aux opérations militaires dans la ville palestinienne de Rafah, et de fournir la protection nécessaire aux civils palestiniens. ■

UNRWA

Près de 360 000 personnes ont fui Rafah pendant la semaine dernière

L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) a déclaré : « Près de 360 000 personnes ont fui Rafah depuis le premier ordre d'évacuation il y a une semaine. » Elle a publié sur la plateforme « X » : « Pendant ce temps, dans le nord de Gaza, les bombardements et autres ordres d'évacuation ont créé davantage de déplacements et de peur pour des milliers de familles. Il n'y a nulle part où aller. Il n'y a pas de sécurité sans un cessez-le-feu ». Et d'ajouter : « L'accès humanitaire restreint est une question de vie ou de mort pour les habitants de la bande de Gaza, qui souffrent déjà des bombardements incessants et de l'insécurité alimentaire. Nous avons besoin immédiatement et de toute urgence d'un passage sûr pour l'aide humanitaire et les travailleurs. » Elle a mentionné que des dégâts importants ont touché les installations onusiennes et qu'il n'y a pas d'eau disponible à Khan Younis. Un nouveau niveau de désespoir qui se dévoile sous la surveillance du monde entier. Les forces d'occupation is-

raéliennes poursuivent depuis 8 jours consécutifs la fermeture du poste frontière de Rafah et le poste commercial de Karam Abu Salem, dans le sud de la bande de Gaza, ce qui menace d'exacerber la catastrophe humanitaire dont souffre la bande de Gaza assiégée.

La fermeture des deux points de passage a coïncidé avec l'expansion des attaques terrestres et aériennes des forces d'occupation israéliennes dans tous les gouvernorats de la bande de Gaza, après avoir exigé le déplacement de personnes de vastes zones de Jabaliya, au nord de la bande de Gaza, ainsi qu'à l'est et au sud de la ville de Rafah, et son incursion dans le sud de la ville de Gaza et à l'est de Khan Younis. Israël poursuit son agression contre la bande de Gaza, par voie terrestre, maritime et aérienne, depuis le 7 octobre dernier, qui a entraîné la mort de 35 034 civils palestiniens, dont une majorité d'enfants et de femmes, et la blessure de 78 755 autres, tandis que des milliers de victimes sont encore sous les débris.

Wafa

Rapporteur de l'ONU pour la Palestine :

« Ce qui se passe à Ghaza est une tragédie et un génocide »

La représentante spéciale des Nations Unies pour la Palestine, Francesca Albanese, a déclaré que la bande de Gaza est une tragédie, soulignant la réaction des pays occidentaux qui qualifient la situation dans la bande de « génocide ».

La déclaration d'Albanese a été faite lors d'un discours prononcé lors de l'ouverture du Forum social Maroc-Orient qui s'est tenu en Tunisie les 11 et 12 mai, sous le slogan « La Palestine est notre avenir, la guerre d'extermination contre Gaza représente un défi aux valeurs humaines et démocratiques ». S'exprimant sur les attaques israéliennes contre la bande de Gaza, Albanese a déclaré : « Comment pouvons-nous ignorer ce qui se passe à Gaza en ce moment ? C'est une tragédie ». De plus, elle a souligné les violations des droits de l'Homme à Gaza et le

fait que 35 000 personnes ont été tuées par les forces israéliennes, dont environ 15 000 enfants, soulignant qu'Israël visait par ces attaques à se venger de tous les Palestiniens de Jérusalem-Est occupée et de la Cisjordanie. Dans ce contexte, elle a appelé la communauté internationale à agir pour arrêter les attaques israéliennes, disant : « Je peux dire sans hésitation que ce qui se passe à Gaza n'est pas une guerre, mais un génocide ». Elle a également ajouté : « Il y a une grande inquiétude dans les pays occidentaux au sujet de l'utilisation du terme génocide. Et la raison en est que le terme génocide rappelle l'Holocauste. Comment Israël qui a souffert de l'Holocauste peut-il commettre un génocide ? C'est une chose inimaginable. Mais c'est exactement ce que fait Israël en ce moment. » ■

contribution

L'Algérie pourrait suspendre ses livraisons de gaz à Naturgy

Qui veut nuire à la crédibilité de Sonatrach ?



Pourtant en Algérie, aucune voix officielle ne s'est prononcée, le ministère de l'Énergie via l'APS étant la seule voix autorisée. Certains commentateurs nuisant à la crédibilité de Sonatrach et donc la sécurité nationale de l'Algérie, ont supputé que cela pourrait toucher même l'Italie via Transmed et d'autres partenaires en cas de désaccords politiques, avec un objectif inavoué, nuire à la crédibilité de l'État algérien via Sonatrach qui a toujours respecté ses engagements internationaux sur la base de règles contractuelles claires et donc remettre en cause des contrats de Sonatrach avec des partenaires étrangers. En rappelant que les hydrocarbures procurent 92/93% des recettes du pays et 97/98% avec les dérivés dont Medgaz et Transmed plus de 50% en 2023, il serait souhaitable et urgent du fait de l'ampleur de la désinformation que le gouvernement algérien réagisse officiellement afin d'éviter des interprétations hasardeuses nuisibles aux intérêts de l'Algérie. Pour ma part, au niveau international, j'ai modestement contribué à défendre les intérêts supérieurs de l'Algérie (voir Financial/Afrik et Monde-Afrique/quotidien international El Pais et El Confidentiel). Selon le magazine britannique « The Economist », entre 2022 et 2023, la compagnie Sonatrach a été classée parmi les quinze plus grandes compagnies pétrolières au monde et en douzième position en termes de production de pétrole et de gaz. Le groupe domine le classement des entreprises africaines, contribuant à plus de 10 %

La nouvelle de Reuters largement diffusée au niveau mondial, citant une source anonyme que Sonatrach romprait le contrat avec l'Espagne via Medgaz qu'elle contrôle à 51%, la partie espagnole ayant 49%, si la proposition d'achat par le groupe Émirati par le groupe énergétique émirati, TAQA plus de 40% se réaliserait.

du chiffre d'affaires total des 500 entreprises répertoriées. L'Algérie est un acteur central de l'approvisionnement de l'Europe. Selon le rapport du forum de janvier 2024 en 2023, l'Algérie a fourni 19% du gaz naturel exporté par gazoduc vers l'UE, se classant ainsi juste derrière la Norvège, qui occupe la première place avec une part de marché de 54%, alors que la Russie s'est classée à la troisième place, avec une part encore de 17%. Les réserves de pétrole en Algérie sont estimées à environ entre 10/12 milliards de barils et pour le gaz naturel, 2400/2500 milliards de mètres cubes gazeux selon les données d'un conseil des ministres de janvier 2022 (source agence officielle APS) encore que le niveau des réserves se calcule en référence au vecteur prix international, évolutif et au coût où le dernier rapport de Gaz Exporting Countries Forum, le coût par baril équivalent pétrole a atteint 5,30 dollars pour le gaz naturel et 8,80 dollars pour le pétrole, contre respectivement 2,60 dollars et 3,50 dollars en 2022, donnant une rente aux anciens gisements amortis encore rentables, le coût étant croissant pour les vieux gisements, cette augmentation des coûts pouvant en partie s'expliquer par la localisation des nouvelles découvertes, principalement dans les blocs offshore en eaux

profondes, 41 % des nouvelles découvertes en 2023 ayant été réalisées dans des eaux très profondes et 30% dans des zones en eaux profondes. Selon le ministre de l'Énergie algérienne (source officielle APS 11 mars 2024), au sein de la structure des exportations en 2023, les hydrocarbures représentent environ 92/93% des entrées en devises mais si on inclut les dérivés d'hydrocarbures le taux passe à environ 97/98%. En effet, selon les statistiques douanières, donc officielles, les exportations hors hydrocarbures sont passées de 7 milliards de dollars en 2022 à 5 en 2023 et sur ces 5 milliards de dollars 67% sont des dérivés d'hydrocarbures. Les recettes des exportations algériennes d'hydrocarbures ont atteint 50 milliards de dollars en 2023, enregistrant ainsi une baisse de 16% par rapport à 2022, ce recul s'expliquant par la baisse des prix du pétrole, à 84 dollars le baril fin 2023 contre 104 dollars fin 2022 et bien que la production commercialisée d'hydrocarbures en Algérie a atteint près de 170 millions de tonnes équivalent pétrole soit une hausse de plus de 3% par rapport à 2022.

La production moyenne de pétrole brut en Algérie s'est élevée à environ 99700 barils par jour au cours du premier semestre 2024 selon les estimations de l'Opep et tenant compte

de la réduction volontaire de 48 mille barils par jour approuvée à partir de mai 2023 et devant se poursuivre jusqu'à la fin de 2024. Les principaux destinataires au premier trimestre de 2024 sont, la France avec une moyenne de 68,8 mille barils par jour, contre 61,4 mille barils par jour, l'Italie 55,9 mille barils par jour contre 48,8 mille barils par jour pendant la même période en 2023 et l'Espagne, pour le pétrole, ses importations en provenance d'Algérie ayant diminué pour atteindre 45,6 mille barils par jour au cours du premier trimestre de 2024, contre 64,6 mille barils par jour au cours du même trimestre de l'année 2023. Viennent ensuite des pays avec des quantités relativement faibles comme les Pays-Bas, 44,5 mille barils par jour. Le Royaume-Uni avec une moyenne de 6,5 mille barils par jour et les autres pays clients de Sonatrach ayant importé 233,7 mille barils par jour dont l'Inde avec une moyenne de 68 mille barils par jour, la Corée du Sud et le Portugal avec environ 41 mille barils par jour.

3.- Pour accroître ses exportations Sonatrach, prévoit d'investir 50 milliards de dollars durant la période 2024-2028, tout en précisant que 71 % de ce montant sera investi dans l'augmentation de la production primaire des hydrocarbures pour la porter à 207 millions de tonnes équivalent pétrole en 2028 contre 190 millions de tonnes en 2023.

Abderrahmane Mebtoul
Professeur des universités
Expert international
(A suivre...)

INFO EXPRESS

Laghouat

Implication des jeunes pour les élections

L'implication des jeunes dans la vulgarisation de l'opération d'inscription au fichier électoral national a été soulignée par les participants au séminaire national sur «la participation politique chez les jeunes» tenue, mercredi dans la wilaya de Laghouat, à l'initiative du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ). Le rapporteur du séminaire, Dr. Boumediene Kâabouche, de l'université de Laghouat, a souligné que cette rencontre vise à soutenir la conscience politique chez les jeunes pour s'impliquer d'une manière effective dans la vie politique en s'inscrivant aux listes électorales pour accomplir leur devoir et droit civique en tant que candidat et électeur. Selon cet académicien, cette rencontre a permis d'examiner les mécanismes encourageant les jeunes de se porter candidat et de s'inscrire aux listes électorales, la consolidation de la conscience politique chez les jeunes pour une participation effective dans la vie politique et son importance dans le développement local et national. Dans ce cadre, le vice-président du CSJ, Anis Ayloul, a indiqué que l'organisation de cette rencontre s'inscrit au titre des festivités commémoratives de la double Journée nationale de la mémoire et des massacres du 8 mai 1945, tournant décisif dans l'histoire de l'Algérie et source de consolidation de la conscience politique au sein des rangs des algériens dans leur lutte contre le joug colonial. Selon le même responsable, cette rencontre vient sanctionner la caravane des groupes de réflexion thématique ayant trait à «la culture de participation politique chez les jeunes» menées entre le 20 et 30 avril dernier au niveau des wilayas de Batna, Sétif, Bejaïa, Chlef, Tiaret, Tlemcen, et en direction des jeunes de la communauté nationale établie à l'étranger, dont la France et la Malaisie, notamment. Et d'ajouter : « Ces activités devraient mettre en exergue la mission du CSJ dans la défense de l'identité nationale, la consolidation de l'esprit patriotique et l'implication de la jeunesse dans la vie politique pour répondre aux attentes du peuple, assurer une représentation équitable dans les décisions politiques, les consultations populaires pour corroborer la démocratie participative, renforcer la conscience politique du citoyen sur ses devoirs en direction de sa patrie dans le cadre des directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de l'approche stratégique prônée par le CSJ ». Placée sous le signe « Jeunesse participante... avenir radieux », cette rencontre qui a eu pour cadre la salle des conférences au siège de la wilaya en présence de près de 400 jeunes de différentes régions du pays intervient en application du programme du CSJ portant implication de la jeunesse dans la vie publique.

APS

Djelfa

Les voleurs âgés de 18 et 20 ans seront jugés en criminelle

A Djelfa, il y a plusieurs quartiers populeux et populaires. Le nombre d'habitants dans ces quartiers est très important. La moyenne du foyer est de huit à neuf personnes. Ce quartier est habité généralement par des familles pauvres ou à revenus moyens.

Les familles sont croyantes et n'accordent aucun crédit aux moralistes. Les retraités fréquentent les mosquées où passent leur temps assis sur les acrotères des murettes des jardins publics qui restent fermés aux citoyens. Il y a deux principaux quartiers : le pôle urbain Berrebih et Djelfa el Jadida. On ne dira jamais que ce sont des cités. Car la saleté et les débris jonchent pratiquement tous les trottoirs. Là ce n'est pas pour dénigrer ou porter un quelconque jugement sur les citoyens, mais bien au contraire pour montrer dans quel environnement évoluent les enfants et les adolescents, rares sont ceux qui continuent de suivre leurs cursus éducatifs.

Tout d'abord, soit en dénonciation ou suite à un appel sur le 1548 que les éléments de la police en ronde ou en déplacement, ont pris en flagrant délit deux voleurs dans un magasin commercial en train de dévaliser. Leur arrestation ne fut pas sans difficultés. Les deux jeunes



La délinquance envahit les quartiers populaires de Djelfa. (photo > D. R.)

n'avaient pas plus de vingt ans. Un peu plus tard dans la nuit trois cambriolages sont annoncés et suivant l'indication sur la direction prise par le cambrioleur, il a été pris la main dans le sac au sein d'une mosquée en train de démonter une pièce qu'il pourrait revendre à un receleur. Il avait 18 ans. Suite à un dépôt de plainte l'équipe de permanence est sortie en catastrophe. Elle s'est dirigée sur les lieux qui ont été indiqués par la victime pour arrêter le voyou dit «chikour» qui procède par le vol à la dure et avec brutalité. Il avait vingt ans. Tout ce monde de la terreur et du banditisme a été écouté et il a reconnu les

faits ont été présentés au procureur de la république. Un jour plus tard la même équipe a mis hors d'état de nuire des dealers en possession de kif traité, de drogue dure et des psychotropes. Les trois bandits avaient vingt ans chacun. Ils ont été présentés, jugés et incarcérés. Le commissariat de police du 5^e arrondissement est toujours à l'affût. Quant au 10^e arrondissement c'est la totale. Il a été créé pour assurer la sécurité des biens et des citoyens. Avec le peu de moyen dont ils disposent ils arrivent à peine à assurer le minimum. Heureusement qu'un groupe de citoyens participe par la détection

et le repérage des probables actions malfaisantes. Ils ont à leur crédit déjoué plusieurs tentatives d'enlèvement d'enfants. Enfin revenons aux réalisations des derniers jours. Le dixième arrondissement n'est pas resté en marge un jeune homme de 18 ans (encore) confondus dans deux vols par effraction déjà pris en filature car il a été à deux reprises arrêté. Pour cette dernière il a été signalé qu'il avait pénétré par effraction et il fut pris la main dans le sac. Une autre arrestation aussi d'un autre jeune de 18 ans surpris en pleine séance de casse et à l'intérieur d'un habitat. Les mis en cause sont tous arrêtés en flagrant délit dans le vol de casse et la nuit par-dessus le marché. Ils ont reconnu les faits qui leur sont reprochés ont été présentés et incarcérés. Devant ces actes criminels les affaires de petites délinquance deviennent banales.

Djilali Harfouche

INFO EXPRESS

Des opérations «Plan Bleu» à Mostaganem

D'importantes dispositions pour l'accueil des enfants démunis

La wilaya de Mostaganem a pris d'importantes dispositions pour l'accueil des enfants issus des familles démunies dans le cadre de l'opération «Plan Bleu». Selon des sources proches de la wilaya, des opérations d'aménagement seront lancées incessamment en vue de l'ouverture des camps de toile et les centres de vacances, dès le mois de juin prochain, au profit des enfants démunis de la wilaya de Mostaganem et les enfants du Sud. A l'instar des années précédentes, les communes côtières de la corniche mostaganémoise accueilleront des centaines d'enfants de la wilaya de Mostaganem et des wilayas du Sud. Cette initiative louable de la direction de la jeunesse et des sports vise à offrir aux enfants nécessiteux un séjour agréable au bord de la mer. Généralement encadrés par les associations, ces enfants de la wilaya de Mostaganem sont pris en charge pour toute une journée, alors que les enfants venus du Sud bénéficient d'un séjour d'une dizaine de jours au niveau d'un centre de vacances. Selon nos sources, les responsables au niveau des dix communes côtières ont été saisis trois mois auparavant à travers une instruction du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, transmise par la wilaya de Mostaganem, pour procéder à la réhabilitation des centres de colonies de vacances en vue de leur exploitation.

N.Malik

N.Malik

Sidi Bel-Abbès

Campagne de démolition des constructions illicites

«Toutes constructions, extensions illicites portant atteinte à l'espace public, aux espaces verts et sur les trottoirs réservés au public seront démolis», a martelé le président de l'APC Miloud Megherbi, lors d'une assemblée ordinaire organisée cette semaine écoulée au siège de la mairie avec les journalistes. Le maire explique que c'est devenu plus complexe qu'on peut l'imaginer. Une fois la commission mixte ordonnée à l'exécution de l'opération de démolition, les mis en cause seront de plus sommés de payer des amendes en guise de compensation des dépenses enregistrées par l'action de démolition. Après le délai d'une semaine, si l'opération n'est pas exécutée, le maire serait tenu pour responsable devant la justice pour non application de l'instruction de démolition, et delà, l'ordre sera transmis de nouveau à l'autorité du wali pour son exécution irréversible. Ainsi, le maire s'est vu obligé de lancer un

dernier avertissement aux citoyens concernés par cette opération de prendre eux aussi leurs responsabilités. Devant ce choix cornélien, M. Megherbi souligne qu'il est préférable pour les gents concernés par cette opération d'assainissement qui défigure l'alignement du tissu urbain et tout le paysage environnemental, de procéder dans l'immédiat par eux même à la démolition avant l'arrivée de la commission mixte, autrement, le mis en cause ne sera pas seulement témoins de la démolition de cette construction illicite, mais sera sommé aussi de payer une forte amende qui répondrait financièrement à tous les travaux provoqués par cette action de démolition. Le maire a profité de cette occasion pour mettre en valeur les projets de réfection des rues dans les différents quartiers de la ville, l'assainissement de la voirie, qui malgré son avancement, rencontre des difficultés avec le citoyen qui re-

fuse d'adhérer à toute initiative de développement. Megherbi donne comme exemple des citoyens qui attendent jusqu'à la finalisation du bitumage pour venir déposer des demandes de branchement à l'eau potable ou au réseau des eaux usées.

Pour les stades couverts en gazon synthétique dans plusieurs quartiers afin de répondre largement aux demandes des citoyens désireux de pratiquer des activités physiques et d'entraîner les enfants des différents clubs de division inférieurs ainsi des associations, la responsabilité a été donnée des membres de certaines associations. Il est tenu pour responsable de leurs gestions et de leur surveillance dans le cadre de la gestion participative. Tout manquement à ces responsabilités peut entraîner le changement des membres gestionnaires.

Djillali Toumi

INFO/EXPRESS

Mostaganem

Vol de traverses en acier des barreaudages de la Salamandre

Quinze (15) personnes, toutes originaires de Mostaganem, ont dérobé des traverses en acier des barreaudages de la promenade du front de mer de la Salamandre,

selon un communiqué émanant de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya de Mostaganem. Les morceaux d'acier étaient entreposés à proximité du chantier de la réhabilitation de la corniche de la Salamandre. Pris en flagrant délit par la police au cours de leur ronde de routine effectuée à proximité du chantier, les policiers ont intercepté neuf voitures. Après un contrôle d'identité et la fouille des voitures,

les policiers ont découvert des morceaux d'acier enlevés du trottoir de la Salamandre. Les investigations de la police ont abouti à l'arrestation de 15 suspects et emmenés à la quatrième Sûreté urbaine de Mostaganem. Après avoir établi le dossier judiciaire, les quinze mis en cause ont été présentés au parquet de la ville de Mostaganem.

N.Malik

décryptages

La recette du racisme ordinaire

Caricaturez-les tous sauf les symboles juïques et les leaders sionistes

L'humoriste Guillaume Meurice vient d'annoncer sur son compte X (ex-Twitter) être « convoqué à un entretien préalable en vue d'une éventuelle sanction disciplinaire pouvant aller jusqu'à la rupture anticipée » de son contrat, à la suite de la réitération, ce dimanche 28 avril, de ses propos tenus fin octobre 2023 sur le boucher Netanyahu, qualifié de « nazi sans prépuce ». L'occasion de republier notre article consacré au sujet des caricatures et sketches satiriques. « Nous ne renoncerons pas aux caricatures, aux dessins, même si d'autres reculent », avait proclamé, le 21 octobre 2020, Macron lors d'une cérémonie d'hommage national au professeur d'histoire-géographie, Samuel Paty, décapité après avoir montré à ses élèves des caricatures du Prophète Mohammed. Rappelons que les caricatures exhibées par le professeur Samuel Paty à ses élèves, en guise de support pédagogique, avaient été publiées en 2012 par le journal satirique Charlie Hebdo. L'une des caricatures représentait le Prophète Mohammed à quatre pattes, nu, les testicules pendants, intitulée « Mahomet, une étoile est née ».

Ces caricatures avaient été jugées « ignobles » par l'ancien ministre de l'Éducation, Luc Ferry. « On n'est pas obligé, pour enseigner la liberté d'expression, de montrer des caricatures qui sont à la limite de la pornographie », avait déclaré le philosophe sur Franceinfo. Ainsi, en 2020 le président Macron défendait la liberté de caricaturer, « quoi qu'il en coûte ». Or, cette liberté d'expression de la caricature semble ne s'appliquer qu'à l'univers culturel et culturel musulman. En effet, essayez de caricaturer le culte juïque ou l'Holocauste : vous vous exposez à des poursuites judiciaires, vous encourez une lourde condamnation pénale et financière.

Quand bien même le juif est parfois présenté dans les dessins de Charlie Hebdo, il n'est jamais seul mais configuré discrètement aux côtés de l'imam et du curé, histoire d'accréditer la propagande selon laquelle les trois religions monothéistes seraient impartialement équilibrées, pilonnées, caricaturées en France. Sans nul doute, en France, la liberté d'expression s'arrête au seuil des institutions étatiques et des instances juïques. Toute caricature des instances officielles françaises ou européennes semble sévèrement réprouvée, condamnée. La preuve. On se souvient que le 25 mars 2021, au début de la guerre russo-ukrainienne, l'ambassadeur de Russie à Paris avait été convoqué au ministère des Affaires étrangères à la suite de la publication sur son Twitter de deux caricatures jugées « inacceptables » par les autorités françaises. Le premier dessin montrait les Européens à genoux léchant les fesses de l'Oncle Sam, sous le titre « La solidarité européenne en action ». Le second dessin montrait une allégorie de l'Europe malade, agonisante, sous les injections de seringues géantes toxiques (« russophobie », « néonazisme », « sanctions », « Covid-19 », « Otan », « cancel culture ») administrées par l'Oncle Sam américain et un représentant de l'Union européenne. « Ces publications sont inacceptables et le ministère des Affaires étrangères a très clairement fait savoir cela à l'ambassadeur de Russie », avait déclaré le président Macron, furibond.

Pour information, sous la levée de bouclier, l'avalanche de commentaires indignés, l'ambassade de Russie en France avait poliment supprimé son tweet. On se souvient comment l'État français, notamment son institution éducative (les professeurs) et ses organes de propagande médiatique (les journalistes), en dépit des protestations des dirigeants de plusieurs pays musulmans, et de nombreuses



L'humoriste Guillaume Meurice.

(Photo : D.R.)

manifestations violentes organisées notamment au Pakistan, Bangladesh, Indonésie, Inde, Afghanistan, avait maintenu la publication et la diffusion des caricatures. Les caricatures de Charlie Hebdo continuent d'être fréquemment republiées par les périodiques français. De même, ces caricatures figurent désormais comme support pédagogique à destination des écoles. Paradoxalement, au pays de la liberté d'expression, si des élèves, considérant être offensés par les caricatures, émettent des réserves ou critiques d'ordre pédagogique sur ces caricatures, ils risquent d'être interpellés pour apologie du terrorisme et fichés S. Les caricatures seraient-elles tolérables en fonction des univers symboliques représentés ? Comment doit-on interpréter l'indignation des autorités françaises provoquée par la publication des dessins de l'ambassadeur de Russie à Paris ? Pourtant, selon les défenseurs bourgeois de la liberté d'expression, en matière de critique satirique, rien n'est sacré. Notamment en matière artistique, théâtrale. Dans un théâtre, à la télévision ou dans une station radio. Tout est objet de dérision. Aucune autocensure n'est tolérable. Ni aucune censure. La satire est amoralisée. Elle transcende les considérations morales, éthiques et politiques. Elle fait fi des susceptibilités personnelles et religieuses. Par-delà la morale, comme le dirait Nietzsche, voilà sa raison d'être.

Mais, en France, avec sa caricature démocratique hypocrite, badigeonnée de despotismes en toile de fond, la liberté de caricaturer n'est valorisée que pour l'univers culturel musulman. Au vrai, en France, de même que la caricature du culte musulman est le cache-sexe du racisme anti-arabe, de même l'anti-islamisme est la feuille de vigne qui dissimule la haine de l'islam et la stigmatisation des musulmans.

Sans conteste, le propre de la satire n'est pas de plaire mais de provoquer, notamment le pouvoir et la société. Mais à focaliser à dessein la provocation sur l'univers culturel islamique, la caricature française, notamment celle diffusée par Charlie Hebdo, vise en vrai les musulmans, outrancièrement ridiculisés, humiliés, figurés dans des postures dégradantes, déshumanisées.

Comment interpréter le dessin de Riss intitulé « Le Coran c'est de la merde, ça n'arrête pas les balles », qui a fait la une de Charlie Hebdo le 10 juillet 2013, montrant un musulman mitraillé par des balles traversant le Coran qu'il tient contre lui ? Assurément, Charlie Hebdo, périodique longtemps ennemi des institutions dominantes irrévérencieusement ca-

ricaturées, est devenu obséquieusement l'allié du pouvoir qui l'a enrégimenté, au nom des valeurs de la République bourgeoise impérialiste française et de la laïcité réputée pour son élasticité idéologique islamophobe, dans sa Croisade contre les Arabes et les musulmans. Une chose est sûre, en France on a le droit de tout caricaturer, sauf les symboles juïques. On a le droit de se gausser de tout homme public ou politique, sauf des représentants du sionisme. Sinon, vous êtes accusé d'antisémitisme et passible de poursuite judiciaire. C'est la fâcheuse mésaventure arrivée à l'humoriste Guillaume Maurice, après sa chronique diffusée, le 29 octobre dernier, sur France Inter. L'humoriste avait qualifié le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, le boucher de Gaza, de « sorte de nazi sans prépuce ». Aussitôt, levée de boucliers de toutes les corporations culturelles, intellectuelles et politiques inféodées au sionisme. Personnalités du monde politique, de la culture ou d'instances religieuses juives ont dénoncé ces propos, les qualifiant d'antisémites.

Comble du cynisme, y compris le directeur du journal Charlie Hebdo, ce torchon d'ordinaire sectateur de la liberté d'expression, s'était joint à la meute sioniste pour lyncher et condamner Guillaume Meurice. « Comment peut-on encore utiliser des termes si puérils. Ce choix des mots semble particulièrement malvenu. Ce sont des raccourcis. Bien sûr que l'on peut rire de tout, mais il y a une manière de le faire », avait déclaré Riss, directeur de Charlie Hebdo.

Pour rappel, au début de l'année, à la suite de la polémique soulevée par la publication de ses 35 caricatures du Guide suprême iranien, Ali Khamenei, Riss défendait fermement le droit d'expression : « Jusqu'à présent, nos dessins touchaient aux dogmes religieux. On nous reprochait de ne pas nous en prendre aux puissants. Là, on s'attaque à une figure dirigeante d'un régime dictatorial et cela semble encore poser un problème, ce qui montre la malhonnêteté de cet argument. Nous avons le droit de caricaturer des dirigeants politiques, qu'il s'agisse de Joe Biden ou de Jair Bolsonaro.

Dès la naissance du mouvement de contestation, en septembre, on s'est demandé comment marquer notre soutien aux Iraniennes et aux Iraniens qui défendent leur liberté face à la théocratie.

Notre réponse, ce sont les dessins, un mode d'expression pacifiste, non violent, contrairement à ce que disent nos détracteurs ». Apparemment, son droit de caricaturer s'ap-

plique à tous les dirigeants du monde entier, sauf à ceux d'Israël, encore moins au premier ministre, le fasciste Netanyahu. C'est la recette du racisme made in Israël. « Halloween approche et tout le monde commence à chercher un déguisement pour faire peur. En ce moment, le déguisement Netanyahu marche pas mal. C'est une sorte de nazi, mais sans prépuce », avait lancé le chroniqueur, Guillaume Meurice.

Pourtant, Guillaume Meurice, connu pour son ton irrévérencieux, a fait sa blague sur une personnalité politique d'un pays étranger, à savoir Israël. Ironie de l'histoire, dans son propre (sale) pays, Netanyahu est, depuis plus d'un an, contesté, conspué, fustigé, injurié, caricaturé, taxé de fasciste, par des centaines de milliers de manifestants israéliens, sans soulever la moindre controverse ni condamnation. Nous avons la preuve que France est plus royalement sioniste que le sionisme. La France est devenue une caricature nationale infectée de sionistes. Un pays émasculé.

En tout cas, dans le pays de la liberté d'expression à géométrie variable et de soutien inconditionnel au sionisme invariable, Guillaume Meurice, outre le fait d'avoir été sanctionné par son employeur, est victime d'un véritable lynchage collectif déchaîné par des sionistes. Il est poursuivi en justice pour antisémitisme, reçoit quotidiennement des tonnes d'insultes, des menaces de mort. Il a même été entendu mardi 21 novembre par la police dans le cadre d'une enquête pour provocation à la haine et injure publique aggravée. Tout cela, sans soulever aucune indignation ni poursuite judiciaire contre les coupables, probablement tous sionistes.

Un sénateur français a saisi l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique (Arcom) pour sanctionner Guillaume Meurice pour son sketch sur Netanyahu. Il a dénoncé l'humoriste pour atteinte au « respect et à la dignité de la personne humaine ».

Si, pour l'ensemble de la classe dirigeante et politique française, le respect et la dignité humaine sont incarnés par le boucher des Palestiniens, le chef du gouvernement nazi israélien, on comprend mieux la cause de la fascisation de la société française et de la décadence de la France. Une chose est sûre, avec la polémique soulevée par le sketch de Guillaume Meurice, la France a dévoilé que la liberté d'expression est restrictive, à géométrie variable.

À géographiquement israélienne, autrement dit édito-territorialement sous contrôle de Tel Aviv. La preuve. Ce sont les mêmes qui se mobilisent pour la liberté de la presse, de blasphémer, de caricaturer, qui interdisent les manifestations de soutien au peuple palestinien martyr, de blaguer sur les dirigeants israéliens, leurs intouchables maîtres sionistes, criminels de guerre. C'est la recette du racisme made in Israël.

Ce sont les mêmes qui, depuis deux ans, caricaturent, apostrophent, vitupèrent avec insolence le président Poutine, et qui réclament du respect envers le boucher de Gaza, Netanyahu.

D'aucuns, sur LCI, versant dans la criminalisation des dirigeants russes, n'avaient-ils pas évoqué explicitement la possibilité d'éliminer physiquement le président Poutine, sans avoir soulevé la moindre indignation des instances journalistiques ou étatiques, d'ordinaire plus prompts à dénoncer la moindre entorse à la déontologie, ni encouru la moindre poursuite judiciaire de la part des autorités pour incitation au meurtre ?

Khider Mesloub

Ksar «Tounzmer» à Naâma

Un patrimoine architectural amazigh en quête de valorisation

Le ksar «Tounzmer», au sud-Est de Nâama, un patrimoine architectural amazigh d'une valeur historique inestimable, nécessite une étude archéologique et historique approfondie pour sa protection et valorisation, selon des chercheurs et des responsables du secteur.

Des vestiges ont été, récemment, découverts au niveau de ce ksar, considéré comme l'un des authentiques patrimoines architecturaux amazighs, dont la région des oasis de l'Atlas saharien, au Sud de la wilaya regorge.

Le ksar se distingue par une technique de construction à base de roches, d'argile, des plafonds planes et des tours à base carrée, a souligné le chercheur spécialiste du patrimoine et de la culture amazighe, acteur du mouvement associatif, Ahmed Aggoune.

Ces sites archéologiques sont sujets à une détérioration due à des facteurs naturels et humains, ce qui nécessite «de toute urgence» l'élaboration d'études et de recherches sur le terrain, qui mettent en lumière son histoire et ses particularités par des spécialistes en archéologie, anthropologie, urbanisme et architecture, a-t-il souligné.

La protection de ce patrimoine matériel constitue l'une des priorités du secteur culturel de la wilaya, qui a pris des mesures concrètes d'accompagnement d'une équipe de recherche spécialisée, en coordination avec le Centre universitaire de Nâama et l'Université de Tlemcen, qui va mettre en place une banque de données pour répertorier ces biens culturels, y compris les ksours, les sites et les monuments bâtis, dans un répertoire de photos et les inclure dans le portail électronique du ministère de tutelle.



La même direction, en coordination avec d'autres instances, notamment des laboratoires universitaires et des associations, organise des forums et des séminaires sur les méthodes et moyens de préservation, de documentation et d'entretien de ce patrimoine ancien, en plus de mener des visites de terrain et des études pour initier ces opérations de restauration et contribuer à la production de films documentaires présentant ce patrimoine, a-t-on appris du chef du service du patrimoine à la direction de la Culture et des Arts, Larbi Mansour.

La mémoire collective préserve cet héritage

Certains cheikhs de la zone de «Aïn Ouarka» de la commune d'Asla conservent encore le nom berbère du ksar «Tounzmer», édifié à proximité d'une oasis de palmiers d'ombrage dans une zone montagneuse difficile d'accès et entourée des monts «Chamarikh», «Bouleghfad Chamla» et «Medour».

Le chercheur Labter Kada, coordinateur du département d'archéologie à l'Institut

des sciences humaines et sociales du Centre universitaire de Nâama, estime que le style architectural amazigh du ksar «Tounzmer» et d'autres comme le ksar de «Boussemgou», celui du «Roi Souleimene» dans la commune d'«El Bnou» (El-Bayadh), le «ksar Hadjadj» au Nord de la commune de «Tiout» (Nâama), les palais de «Fandi» et «Bouiali» au Sud de la commune de Beni Ouenif (Bechar), témoignent d'une ancienne civilisation connue dans le Sud-ouest du pays, ce qui nécessite, a-t-il dit, davantage d'efforts pour la protéger et la valoriser.

Ces ksours de style architectural amazigh partagent un caractère urbain traditionnel commun en ce qui concerne les matières premières locales utilisées dans la construction des maisons et les couloirs qui les relient, sachant que des preuves de chacun d'eux existent encore, aujourd'hui, résistant aux facteurs du temps et de la nature rude.

Il est à noter que la population amazighe de la région a innové dans les techniques des arts urbains, en s'appuyant sur l'exploitation des matériaux locaux dont elle

disposait et en utilisant les compétences des artisans et constructeurs venus dans la région, qui ont beaucoup ajouté à ces ksours, sachant que leur aspect esthétique met en valeur leurs appartenances sociales et culturelles.

Des sources indiquent que le ksar de «Tounzmer» a été construit entre le X^e et XI^e siècles après JC par les tribus berbères «Zenata».

Un mode architectural aux accents amazighs

Le ksar de «Tounzmer», dont certains éléments (fondations et vestiges de murs, tours et ruelles), qui résistent encore aux outrages du temps, a été construit sur un haut plateau de calcaire connu localement sous le nom de «Kadan» sans être poli.

Ses résidences sont reliées par un mur extérieur, tandis que la plupart des unités intérieures du ksar sont recouvertes de pierres, qui se sont effondrées de manière à suggérer qu'il a été exposé à un moment donné à des actes de vandalisme. Ce qui attire l'attention est que ce ksar a été construit dans un endroit qui lui permet d'être protégé des inondations des oueds et de préserver les terres agricoles au sol argileux.

Au sommet, des ruines ont été trouvées ressemblant à une mosquée qui formait le noyau central et spirituel du ksar. A sa proximité, se trouvaient des habitations entrelacées, dont aucune n'était plus haute que l'autre le long de la colline, qui se termine par un groupe de tours défensives et une muraille extérieure.

Quant aux ruelles, leur planification a pris en compte la résistance aux vents et aux tempêtes de sable, la protection contre les canicules, ainsi que la modération de leur pente pour permettre l'utilisation des bestiaux pour le déplacement et le transport, ont souligné les mêmes sources historiques.

R.C.

Festival Imedghassen

Public nombreux à l'ouverture de la 4^e édition



La 4^e édition du festival international du court-métrage de fiction «Imedghassen» s'est ouverte, samedi en soirée au Théâtre régional Salah-Lembarkia, à Batna, en présence d'un public très nombreux.

Les invités du festival, organisé par la coopérative culturelle «El-Lemsa», ont été accueillis dans une ambiance festive sur

le parvis du théâtre régional, et jusqu'à la place lui faisant face, où un tapis rouge a été déroulé en l'honneur des artistes présents à la cérémonie d'ouverture.

Le représentant de la ministre de la Culture et des Arts, Nabil Hadji, présidant l'ouverture de la manifestation aux côtés du wali de Batna, Mohamed Benmalek, a

salué les efforts de la jeune équipe en charge de l'organisation qui a su, selon lui, «défier toutes les difficultés afin de faire du festival un succès et lui faire atteindre la 4^e édition».

M. Hadji a précisé que le festival, rendez-vous international rassemblant des professionnels et de grands noms du 7^e art, d'Algérie et de l'extérieur du pays, confirme l'importance du rôle du cinéma dans la relance de la vie culturelle.

Une relance rendue possible, a-t-il souligné, grâce à l'accompagnement des «initiatives ciblées et constructives» qui favoriseront la créativité eu égard à la position prépondérante de cet art auprès de la jeunesse créative qui porte le flambeau du progrès.

L'organisation de cet événement culturel à dimension internationale, avec la participation de plus de 17 pays frères et amis, coïncide avec la commémoration par l'Algérie de la Journée nationale de la mémoire, le 8 mai 1945, et dans la perspective de la célébration, le 5 juillet prochain, du 62^e anniversaire de l'indépendance.

Plusieurs personnalités artistiques, dont Fatima Halilou, Hassan Benzerari et Mohamed-Tahar Zaoui, d'Algérie, ainsi que Mustapha Zamani, d'Iran ont été honorés lors

de la cérémonie d'ouverture du festival. Pas moins de 21 courts-métrages de fiction, produits dans 17 pays, sont en lice pour les prix de ce festival qui se poursuivra jusqu'au 15 mai, selon le commissaire de la manifestation, Issam Taachit, qui a souligné que cette année, l'événement est marqué par une «présence qualitative» de figures du cinéma, algériens et étrangers, notamment Tahar Boukla (Algérie), Mustapha Zamani (Iran) et Todor Chapkanov (Bulgarie), ce dernier étant le président du jury. Le festival, qui vise à «relancer la scène culturelle et cinématographique au niveau local et national», comprendra des ateliers de formation à la réalisation du court-métrage, à l'écriture de scénarios et au jeu d'acteur, encadrés par des artistes spécialisés dans le domaine, a également indiqué le commissaire du festival, notant que le public pourra également assister, hors compétition, à la projection de 4 longs-métrages. Cette manifestation culturelle donnera également lieu à des excursions au profit des invités de Batna et de l'Algérie qui pourront découvrir la richesse des trésors archéologiques et naturels de la région des Aurès.

R.C.

Premier League

Arsenal et Manchester City font durer le suspense

→ Avec ces deux victoires respectives en déplacement, de Manchester City qui a écrasé Fulham à Craven Cottage sur un score sans appel (0-4), et Arsenal qui revient avec une victoire si précieuse d'Old Trafford en battant les Red Devils par (0-1), le bras de fer continue.



■ Arsenal et Manchester City ne veulent pas céder. (Photo > D. R.)

Dans ce match où les fans des Gunners attendaient de pied ferme un faux pas des Citizens pour éliminer son rival immédiat, mais les hommes de Pep Guardiola avaient une autre ambition en foulant le terrain des cottagers, qui, d'emblée ont imposé un rythme très physique aux Citizens dès les premières minutes en ratant plusieurs opportunités de scorer, et c'est Manchester City qui prend le taureau par les cornes et envahit la défense adverse avec un pressing haut qui se concrétise par l'ouverture du score de Gvardiol sur une passe décisive du stratège Kevin De Bruyne (0-1 - 13e).

La domination Mancunienne continue jusqu'au sifflet de la première période sur cet avantage des Skyblues.

La qualité des joueurs de Manchester était palpable sur le terrain avec cette maîtrise et possession du ballon, mais sans être efficace dans l'ultime geste, et

cette maladresse a failli coûter cher aux coéquipiers de De Bruyne sur cette action de Muniz (57e), l'alerte est lancée et Phil Foden, de son pied droit, inscrit le deuxième but et redonne l'avantage à son équipe (0-2 - 59e).

Voulant remporter la partie sur un score large, vu l'avantage des buts qui est en faveur des Gunners en cas d'égalité des points, Gvardiol s'est offert un doublé (0-3 - 72e), avant que l'international argentin sur penalty clôture le festival (0-4 - 90+7).

Cette belle victoire des Citizens fait augmenter l'adrénaline sur les hommes de Mikel Arteta qui sont plus que jamais obligés à gagner les deux matchs restants pour garder l'espoir à rempor-

ter la premier league. En déplacement périlleux à Old Trafford, dans un match capital pour les deux équipes, l'une rêve du titre depuis 20 ans, est l'autre d'une place européenne.

Les Gunners ont mis du temps à entrer dans le jeu et ont laissé les Red Devils prendre l'initiative et contrôler le match, mais l'inefficacité et l'imprécision des attaquants, a permis à Arsenal à faire le jeu et semer le doute à l'arrière-garde Mancunienne et sur une bête d'alignement, Kai Havertz se faufile sur le flanc droit, sert admirablement Trossard qui, de son plat du pied au premier poteau bat le gardien Onana (0-1 - 20e).

Avec ce but galvanisateur, la situation

devient plus compliquée pour les hommes de Ten Hag qui se heurtent sur une défense bien organisée et rassurante tout au long de cette première période qui affiche au tableau cet avantage des Gunners.

Au second acte, MU répétait le même scénario en ayant ce manque d'efficacité flagrant devant les buts par l'intermédiaire de Garnacho qui butait sur un Saliba des grands jours et ne laissait aucune chance aux attaquants pour revenir au score.

Avec cette montée au créneau des capés de Ten Hag dans la dernière demi-heure pour niveler la marque, Arsenal a compris qu'il ne fallait pas subir le match pour ne pas concéder un but signe d'adieu au titre, en reprenant les commandes et maintenir la pression et tuer le match par un deuxième but par le biais de Martinelli et Declan Rice (79e - 83e) qui furent sauvés par Onana. Au coup de sifflet final, Arsenal a accompli sa mission et se remet en selle en reprenant le trône provisoirement devant Manchester City d'un point. En attendant son match retard de la 34^{ème} journée face à Tottenham ce mardi, et malgré leur rivalité historique entre Spurs et Gunners, ces derniers seront les premiers supporters de Tottenham pour faire tomber Manchester City, l'ennemi de mon ennemi est mon ami, tel est le message des Gunners.

De notre correspondant en France
Redouane Bouhara

EN DEUX MOTS

Arabie saoudite :
Al Hilal sacré champion

Al Hilal s'est assuré samedi d'un quatrième titre en cinq ans dans la Saudi Pro League de football. Al Hilal, qui a recruté Neymar l'été dernier mais évolue sans le Brésilien, blessé, depuis le mois d'octobre, l'a emporté 4-1 contre la lanterne rouge Al-Hazem. Toujours invaincus en 31 matches de championnat, les joueurs d'Al Hilal comptent désormais 12 points d'avance sur Al Nassr à trois journées de la fin du championnat. Les membres du «Big Four» saoudien - Al Hilal, Al Nassr, Al Ittihad, le club de Benzema, et Al Ahli, l'équipe de Mahrez - appartiennent tous au Fonds public d'investissement (PIF), un fonds souverain qui œuvre à la diversification de l'économie saoudienne. Al Hilal et Al Nassr doivent encore s'affronter en finale de la Coupe du Roi le 31 mai.

NR

Quotidien national d'information. Édité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.

Rédaction - Direction - Administration :
Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar,
Place du 1^{er} Mai - Alger.
Tél. : 020.06.45.89

Fax : 020.06.45.41

Compte bancaire : CPA 103 400 089711.
114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.

Membres fondateurs :

Gérant, directeur de la publication:
Abdelwahab Djakoune.

Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki**
Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRA**
Tirage : 2500 exemplaires

16 - Pages

Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**

Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest :
SPDO. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion**
Publicité : **La Nouvelle République**,
Maison de la Presse. Tél. : 020.06.42.04
Fax : 020.06.45.41 E-mail : lnr98redaction@yahoo.fr / E-mail pub : lnr98publiscite@yahoo.fr

"Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité"

Agence L'ANEP 01,
Avenue Pasteur - Alger. Téléphone :
020.05.20.91 / 020.05.10.42 Fax:
020.05.11.48 / 020.05.13.45 020.05.13.77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Conception : **Studio Baylaucq**, Paris,
France. Tél. : +331 44.90.80.40
Les manuscrits, photographies ou tout
autre document adressés à la rédaction
ne peuvent faire l'objet d'une quel-
conque réclamation.

Coupe d'Algérie de volley

Qualification historique de CASTEL Batna pour les demi-finales

→ L'équipe de CASTEL Batna est en demi-finales de la Coupe d'Algérie pour la première fois de son histoire. Le sociétaire de la Nationale Une B a réussi un authentique exploit en éliminant le WA Tlemcen (2-3), samedi, à l'occasion des quarts de finale de l'épreuve populaire. La salle Kara Zaïtri Imama de Tlemcen a été le théâtre de l'une des plus belles histoires de Dame Coupe, édition 2024. En effet, ni la logique ni la hiérarchie n'ont eu le dernier mot dans ce duel déséquilibré, entre un pensionnaire de la Nationale Une A et une équipe du palier inférieur. Ainsi, les protégés de Abdelkrim Djehiche, entraîneur de CASTEL Batna, ont déjoué les pronostics

grâce à une entame de match parfaite. Effectivement, les visiteurs ont pris les devants en remportant le premier set sur le score de 20 à 25.

Bousculés dans cette entame de la rencontre, les Tlemcéniens ont réagi très vite en égalisant à un set partout (25-17), avant de repasser devant au tableau d'affichage en s'offrant le 3e set (25-23). Toutefois, les visiteurs n'avaient pas encore dit leur dernier mot. Puisant dans leurs réserves, les Jaune et Noir ont trouvé les ressources pour recoller au score (17-25) et, de ce fait, obliger le WAT à aller au tie-break. Un ultime set qui a souri aux gars des Aurès vainqueurs par 15 points à 13.

Dans les autres quarts de finale, la JS Messelmoun a sorti le NRB Ourmes (3-1), l'autre représentant de la Nationale Une B, le JSC Ouled Adouane a survolé le derby sétifien en disposant de l'EF Ain Azel (3-0), alors que l'ES Sétif a composté son billet pour le dernier carré en allant damer le pion au MB Béjaïa (1-3).

Résultats des quarts de finale :

WA Tlemcen - CASTEL Batna	2 - 3
JS Messelmoun - NRB Ourmes	3 - 1
JSC Ouled Adouane - EF Ain Azel	3 - 0
MB Bejaia - ES Sétif	1 - 3 ■

Mondial Para-canoë

L'Algérien Brahim Guendouz termine 9^e en finale du KL3 200m

→ Le payeur algérien Brahim Guendouz a terminé en 9e position en finale A de l'épreuve du KL3 200M, des Championnats du Monde paracanoe à Szeged en Hongrie, parcourue en 41.58.

L'épreuve a été remportée par l'Espagnol Juan Antonio Valle (40.17) suivi de l'Australien Dylan Littehales (40.27) et du Brésilien Migueias Elias Rodrigues (40.40).

«Brahim Guendouz se classe dans le Top 10 mondial, avec une magnifique performance, consolidant ainsi sa

place parmi l'élite mondiale du paracanoe», a commenté dimanche, la Fédération algérienne des sociétés d'aviron et de canoë-kayak (FASACK), sur sa page facebook, ajoutant que ces championnats du monde de Hongrie étaient une étape importante et cruciale dans la préparation de l'athlète pour les Jeux paralympiques-2024 auxquels il est déjà qualifié.

En Hongrie, Guendouz avait pris part aux éliminatoires dans la 3e série, terminant second en 43.40, derrière le Coréen Yong Beam Choi (42.52) et

derrière l'Italien Kwadzo Klokpah (43.81).

Qualifié pour les demi-finales, le payeur algérien a fait encore mieux en temps, puisqu'il a réalisé 41.02, dans sa série, terminant second derrière l'Australien Dylan Littehales (40.58) et devant le Britannique Jonathan Young (41.22).

Guendouz devra regagner l'Espagne pour poursuivre son stage au niveau du Centre Cear Cartuja de Séville, entamé fin avril et qui devra prendre fin le 22 juin, afin de se préparer le

rendez-vous de Paris-2024.

Brahim Guendouz, unique représentant algérien en paracanoe aux Jeux paralympiques de Paris-2024, avait effectué un premier stage de longue durée au même centre à Séville.

A l'approche des JO 2024, l'élite du sport algérien, particulièrement les athlètes qualifiés pour ces olympiades, ont choisi de peaufiner leur préparation à l'étranger, notamment en Turquie, au Portugal, en Roumanie et à Maurice, comme c'est le cas pour la lanceuse marteau Zahra Tatar. ■

en direct

Tour d'Algérie

Yacine Hamza gagne et annonce la couleur

le match à suivre football

Premier League

Arsenal et Manchester City font durer le suspense

Arabie Saoudite

Al Hilal sacré champion

Coupe de la Confédération

La RSB s'impose sur son terrain... mais tout se décidera au Caire

La Confédération africaine de football n'est plus maître de ses actes. Elle l'a confirmée ce dimanche en ouvrant grandes les portes du stade à la RS Berkane pour affronter le Zamalek lors de la finale aller de cette institution du foot africain. La RSB en profite pour arborer le maillot qui devrait être interdit. Le reste fait déjà tache dans les registres de cette institution qui est respectueuse des orientations de ces conseillers.

Sur le terrain, le Zamalek n'a pas livré une grosse partie face à son adversaire qui a convoqué toute la «dechra» pour la circonstance. Les Pharaons, dominés d'entrée, font le constat amer d'un début foudroyant de la part des locaux qui démarrait fort après seulement 2' de jeu. Ce sont des alertes qui se succèdent, à l'image de cette opération chirurgicale qui fait plier le gardien des Pharaons, mis souvent à rude épreuve alors que sa défense égyptienne était quasiment absente du terrain, laissant seul faire le travail et tenter de sauver les meubles. À l'image de cette opération chirurgicale des locaux qui obligea la défense à commettre des erreurs dont celle qui provenait de la droite, obligeant quatre joueurs à dégager en catastrophe leur périmètre. Une première chaude alerte marocaine qui en appelait une deuxième à la 4e minute. Sur un corner botté du coin droit puis mal dévié par Ahmed Fatouh, Youssef El Fahli voyait sa reprise acrobatique retomber juste au-dessus du filet de Mohamed Awad.

Berkane grâce à la VAR

La troisième situation est située à la (6e). Si l'arbitre kenyan Peter Waweru ne bronchait pas, il désignait le point de penalty après visionnage du VAR, peu après une faute d'Hossam Abdelmaguid sur l'intenable El Fahli. Le capitaine burkinabè Issoufou Dayo prenait ses responsabilités et transformait avec beaucoup de sang-froid, ouvrant ainsi la marque pour les Berkanis (1-0, 13e). Ce but fait libérer les Pharaons, mais ce n'était pas suffisant pour aller inquiéter la défense adverse qui a vite décelé les erreurs tactiques de leurs adversaire pour en faire une véritable brochette à passe-temps... Pas d'inquiétude, la rencontre ne pouvait pas pour autant décevoir les 20 000 ou 30 000 supporters venus assister, non seulement à la rencontre, mais aussi répondre



■ Zamalek a les moyens de renverser la vapeur au retour.

(Photo : D. R.)

aux agacements des voisins d'en face. L'autre intérêt est de saisir cette occasion en cette soirée suffocante pour encourager leurs fans à aller dompter le Zamalek qui avait du mal à réagir aux contre-attaques marocaines qui avaient la possession du cuir.

Ils signent en outre leur première situation dangereuse sur un coup franc de Zizo parti de gauche et sorti de la tête par Abdelhak Assal dans la surface (29e). Néanmoins, c'est bien les Marocains qui frappaient de nouveau avec une deuxième réalisation à mettre au crédit d'Adil Tahif. À la retombée d'un corner tiré depuis la droite par Mohamed El Morabit, l'arrière gauche battait au second poteau le gardien adverse pas exempt de tout reproche à l'aide d'une reprise de la tête.

Zamalek peut encore y croire au Caire

Malgré ce contre-temps, les Égyptiens gardaient le cuir et inquiétaient enfin le gardien berkani sur leur premier tir, cadré qui plus est, à la 43e minute. Trois minutes plus tard, enfin un but du Tunisien Jaziri qui a réussi à s'élever haut pour battre Hamiani de la tête dans le petit filet sur sa gauche (2-1, 46e).

Après ce petit but, la douleur devenait de plus en plus douloureuse pour les locaux qui ne s'attendaient pas à ce pic qui vaut deux buts, et le match retour la semaine prochaine au Caire, risque de prendre une autre tournure.

Pas très content d'encaisser ce but, les Marocains ont tout essayé pour se mettre à l'abri en inscrivant un troisième but, mais, cette fois-ci le débat n'a rien à voir avec celui de la première mi-

temps, le score de 2-1 semble en tout cas arranger les Égyptiens, en rester avec ce score, qui arrange leur stratégie de retour. C'est dire que rien n'est gagné pour la RS Berkane, malgré la dernière sortie de Lakjaa qui a fait l'éloge de son homologue égyptien récemment.

Le football africain déjà blessé, il faut croire, que là-bas au Caire, le climat sera meilleur pour les Pharaons. Le score, lui, n'évoluait plus. La RS Berkane l'emporte d'une courte tête. Une légère avance qui pourrait voler en éclat au retour en Egypte la semaine prochaine.

H. Hichem

Canal + foot : Tottenham - Manchester City à 20h
 Bein Sports 1 : à Real Madrid - Deportivo Alavés 20h

La Der

Tour d'Algérie 2024 - 1^{ère} étape : Yacine Hamza gagne et annonce la couleur

L'Algérien Yacine Hamza s'est adjugé la première étape du Tour d'Algérie cycliste (TAC 2024), disputée, ce dimanche, entre Oran et Sidi Bel-Abbès. Pour ce premier coup de pédale, Hamza a annoncé la couleur aux 76 autres coureurs, représentant 16 équipes, présents sur la ligne de départ de cette 24e édition du TAC. Vainqueur au sprint, le sociétaire de l'équipe Team Madar Pro a bouclé les 138.5 km en 3h 19m 52s. Il a devancé sur le podium l'Érythréen Meron Teshome Hagos et le Mauricien Christopher Rougier Lagane, crédités du même chrono. Grâce à ce premier succès, Hamza a remporté

trois maillots. Outre le tricot jaune de leader du tour, le cycliste de 27 ans s'est offert le maillot bleu du vainqueur d'étape, le vert de meilleur sprinteur et le rouge décerné au meilleur algérien.

« C'est un honneur pour moi d'endosser le premier maillot jaune du Tour d'Algérie. Je vais tout faire pour le garder le plus longtemps possible, même si je suis un sprinteur. Je vais également aider mes coéquipiers, notamment les grimpeurs à l'image de Laagab, pour figurer dans les premières places du classement général », a déclaré Hamza à l'issue de sa victoire.

Concernant les autres maillots mis en jeu ce dimanche, le maillot blanc de meilleur jeune (U23) est revenu à l'Érythréen Maekle Milkua, le maillot à pois de meilleur sprinteur a été gagné par le Mauricien Christopher Rougier Lagane, alors que l'Algérien Youcef Reguigui, de la formation malaisienne de Terengganu a eu le maillot orange du meilleur coureur combattant. Après une bonne nuit de repos, les hôtes de l'Algérie remonteront sur leurs bicyclettes afin de disputer la seconde étape de ce TAC 2024 prévue entre Sidi Bel Abbès et Mostaganem sur une distance 141 km. ■